



Mme Marina NOBOUT, la
"Reine du logement écologique"

Sécurisation des transactions
et de la propriété foncière

**VOICI 5 CONSEILS
POUR ECHAPPER
«AUX FAUSSAIRES
ET AUX RISQUES
DES ATTRIBUTIONS
MULTIPLES»**

Prévient le Ministre
Bruno KONÉ

Immobilier / Les blocs de terre compressée et stabilisée de plus en plus sollicités

« POURQUOI LE BTCS MONTE EN PUISSANCE »

« NOUS VOULONS CONSTRUIRE 15 MILLIONS DE LOGEMENTS DANS LES 10 PROCHAINES ANNÉES »

Les confidences exceptionnelles de Mme Marina NOBOUT,
la promotrice du BTCS en Côte d'Ivoire

ARCHIBAT
Salon de l'Architecture et du Bâtiment 2025

LES ORGANISATEURS FONT LA PART BELLE AUX VISITEURS

SCANNEZ-MOI



VERSION DIGITALE
GRATUITE



ANSUT

AGENCE NATIONALE DU SERVICE
UNIVERSEL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS-TIC

ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

POUR UNE CÔTE D'IVOIRE PLUS CONNECTÉE

Ansut



Les TIC pour tous, partout

www.ansut.ci



YAMOUSSOUKRO : QUAND LA CAPITALE POLITIQUE S'ÉVEILLERA...

Le Transfert de la capitale ivoirienne d'Abidjan à Yamoussoukro a été formalisé en 1983, puis rendu applicable en 1997. Mais depuis, le village d'Houphouët-Boigny peine à entrer effectivement dans ses attributs de capitale.

Pourtant, il suffit que le champion de l'UEMOA franchisse ce pas pour que la ville voit déferler sur son sol une flopée de personnel politique et administratif et un faisceau d'entreprises du secteur de l'immobilier. Entre autres. Vous avez dit croissance démographique qualitative. Mais aussi des travaux d'assainissement tous azimuts, de la création de centaines d'emplois formels et informels, la construction de cités résidentielles de standing, la revalorisation des pôles d'attraction touristiques...

Et si le District Autonome finit par se trouver un gouverneur qui ait l'opiniâtreté d'un Cissé Bakongo ou encore l'optimisme d'un rêveur éveillé comme Metro Dioulo – pardon – Nicolas Dioulo, sans doute, Yamoussoukro pourrait mettre à profit son navigable plan d'eau lagunaire des Lacs aux crocodiles pour booster la mobilité urbaine. Il y a tant et tant à gagner dans la métamorphose de Yamoussoukro !

Mais c'est à Abidjan, capitale économique, que la maturité effective de «la ville lumière» ferait le plus grand bien. Les rues de «Baby» se retrouveraient sensiblement décongestionnées, comme on l'a bien souvent constaté, chaque fois qu'il y a de grands

événements qui commandent le déplacement massif des politiques à l'intérieur du pays.

A la lumière des travaux d'infrastructures réussis à Abidjan (routes, ponts, échangeurs...) l'on sait ce que peut la Côte d'Ivoire. Mais ce qui accroît davantage le capital crédit et l'influence de tout pays, c'est ce qu'il ose.

A très vite.



Jules TOUALY
Rédacteur en chef



10 DU FONCIER AU BÂTI

• L'attestation de droit d'usage coutumier

LE DERNIER REMPART CONTRE LES FAUSSAIRES ET LES ATTRIBUTIONS MULTIPLES DE PARCELLES

12 • Sécurisation des transactions et de la propriété foncière

Le Ministre Bruno Koné prévient : VOICI 5 CONSEILS POUR ECHAPPER « AUX FAUSSAIRES ET AUX RISQUES DES ATTRIBUTIONS MULTIPLES »

13 • Face aux pratiques frauduleuses sur le foncier

« LE MINISTÈRE ADOPTE UNE POSTURE DE TOLÉRANCE ZERO... »

Assène Check KONE, Directeur de la Communication et des relations publiques du Mclu

20 • Les Blocs de Terre Comprimés et Stabilisés (BTCS)

UN IMPACT SOCIAL FORT ET UNE SOLUTION LOCALE IDÉALE POUR L'URBANISATION CROISSANTE

23 • Ohel International

DES SERVICES VARIÉS ET TRÈS AVANTAGEUX

24 • Mme NOBOUT, PDG de Ohel International, Promotrice des Blocs de Terre Comprimés et Stabilisés (BTCS)

« POURQUOI LE BTCS MONTE EN PUISSANCE... »

28 SUR LE CHANTIER

• ABIDJAN / Instrument pour le renforcement de la mobilité urbaine

L'ÉCHANGEUR DU CARREFOUR AKWABA : UN OUVRAGE CHARGÉ DE SYMBOLES

30 CADRE DE VIE

• Lutte contre le désordre urbain

ABIDJAN : LE GRAND TOILETTAGE !

32 • PTUA : Fluidité routière, commerce, environnement...

DES TRAVAUX QUI IMPACTENT LES INDICES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

33 • District Autonome d'Abidjan

82 000 ARBRES PLANTÉS SUR 382 KM

BÂTISSEURS DE CITÉS

LA VITRINE DES ARCHITECTES
DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Siège de la rédaction
Cocody – Palmeraie, rue ministre

Dépôt légal
N° 031

Société éditrice
Capital Media
08 BP1026 ABIDJAN 08
Tél : 2722242541
0748775474

Régie commerciale
Agence Global Challenge
Tél : 2722242541
0748775474

Directeur de publication
Rédacteur en chef
Jules TOUALY

Secrétaire général de la rédaction
Jean Charles Sidibé

Rédaction
Jules toualy
Jean charles Sidibé
Laurent Gaty
Ven KORA
Joelle Pitta
Marina Georges
Roger Konan

Direction artistique
Jean-François Mensah



34 INFRASTRUCTURES

- **Le pont à haubans « Alassane Ouattara »**
UNE ŒUVRE UTILE ET SUBLIME !

36 L'INVITÉ

- **Ahmadou Koné, Maire de Bouaké :**
« BOUAKÉ : LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE, LA COHÉSION SOCIALE, LE CARNAVAL ET MOI... »

39 • UVICOCI

UN REFORMATÉUR AUX COMMANDES DE LA FAITIÈRE

42 SUR LE MARCHÉ

- **Archibat 2025**
AXES MARKETING FAIT LA PART BELLE AUX VISITEURS

43 • INTERVIEW / M. Amon Président de l'Ordre des Architectes de Côte d'Ivoire :

« L'ÉTALEMENT URBAIN EST AUJOURD'HUI UN FACTEUR NÉGATIF DANS NOS VILLES »

48 • Penda DRAMERA, Commissaire générale du Salon des Collectivités territoriales :

« FAIRE DE CE SALON, UNE RENCONTRE SOUS-REGIONALE, VOIRE AFRICAINE... »

52 ENVIRONNEMENT

- **Région des Lagunes : L'embouchure du fleuve Comoé réouverte**

GRAND-BASSAM ATTEND D'ENORMES BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

54 AVIS D'EXPERTS

- **Dominique KALIF, Communicant, membre-fondateur du RICOM (Réseau Ivoirien des Communicants) :**
« LA HIÉRARCHIE A CONSCIENCE QUE LA COMMUNICATION EST PLUS UN CENTRE DE COÛT QU'UN CENTRE DE PROFIT ! »

*Pour nous joindre,
envoyez-nous un courriel à :*
infos@batisseursdecites.com



TIÉBISSOU

LE PRÉFET SUSPEND TOUS LES LOTISSEMENTS JUSQU'À NOUVEL ORDRE

« Nous avons conçu un plan d'urbanisme directeur qui est en attente de signature. Je demande donc à toute personne qui envisage d'initier un lotissement ou qui l'a déjà commencé de ne pas démarrer ou de tout arrêter, au risque de compromettre ce plan qui est en cours de signature ». C'est à travers cette déclaration que le Préfet de Tiébissou M. Gouassiro Ernest Mathieu (région du Bélier), a annoncé le lundi 3 mars 2025, la suspension de tous les lotissements avant la mise en œuvre officielle du plan d'urbanisme directeur (PUD). Par ailleurs, il a prévenu que toute personne qui engage une telle opération doit savoir qu'elle agit à tort et qu'elle répondra de ses actes. L'annonce a été faite à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de salut aux couleurs.



CADRE DE VIE / ASSAINISSEMENT

LE SECTEUR DE LA VIDANGE SE PROFESSIONNALISE



L'assainissement non collectif est le type d'assainissement le plus répandu sur le territoire national. Il est sollicité par 60% des populations à Abidjan. Mais les opérateurs de ce secteur de la vidange souffrent de la vétusté des moyens logistiques et du manque d'organisation. Ce qui accentue la pénibilité de leurs prestations et induit des rendements en dessous de la moyenne. D'où le projet de professionnalisation du secteur porté par le gouvernement. Celle-ci se traduit, selon le Directeur général de l'Office national d'assainissement (ONAD), Amara Sanogo, par la délivrance de plus de 60 agréments, l'organisation de formations, l'institution d'un fonds de garantie au profit des opérateurs de vidange pour l'achat de pièces de rechange et d'engin de vidange.

ABIDJAN / SALUBRITÉ PUBLIQUE

LE DÉGUERPISSEMENT DES GARAGES-AUTO ANARCHIQUES EN COURS

Le ministère de l'Hydraulique en accord avec les Mairies veut assainir davantage et sécuriser le cadre de vie des populations. Les deux entités ont, pour ce faire, établi un calendrier de déguerpissement des garages-autos. Dans le district d'Abidjan, particulièrement, des interventions. Ainsi, les déguerpissements se font selon le programme qui suit :

Cocody : du 20 au 26 janvier 2025

Bingerville : du 27 janvier au 2 février 2025

Abobo : du 3 au 9 février 2025

Adjamé et Plateau : du 10 au 16 février 2025

Marcory : du 17 au 23 février 2025

Koumassi : du 24 février au 2 mars 2025

Attécoubé : du 3 au 9 mars 2025

Port-Bouët : du 10 au 16 mars 2025



Anyama : du 17 au 23 mars 2025

Songon : du 24 au 30 mars 2025

Yopougon : du 31 mars au 6 avril 2025

Une excellente initiative, pourvu que

ces installations anarchiques de garage se réinstallent immédiatement au lendemain de l'opération très médiatisée.

TRANSPORTS URBAINS : NOUVELLE GARE INTERNATIONALE D'ADJAMÉ

CE QUI ATTEND LES TRANSPORTEURS ET USAGERS



Le système du transport routier ivoirien négocie actuellement un virage important sur l'axe

de la modernisation. Une gare routière ultramoderne devrait pousser dans moins de deux ans sur le site bien

connu de l'ancienne casse d'Adjamé. L'infrastructure sera construite sur une superficie utile aménagée de 22 ha. Il abritera un bâtiment principal sur environ 8000 m², un grand hall sur 3140 m², des quais fermés construits sur 1,5 ha, des zones de services sur 2,2 ha et des boutiques extérieures sur 2630 m². L'ouvrage calqué sur le modèle des plus grandes gares européennes, va accueillir, au démarrage, environ 23 millions de voyageurs par an. Le projet s'inscrit dans le vaste programme de relance de l'activité économique en Côte d'Ivoire et va coûter en tout 47 milliards de FCFA.



YAMOOUSSOUKRO / INP-HB

LA 3^e CITÉ UNIVERSITAIRE ARRIVE !

Une troisième cité universitaire est en construction à l'INPHB de Yamoussoukro. De quoi à réjouir les 3830 étudiants de l'Institut dont le nombre devenait pléthorique pour les 2 premières cités, d'une capacité d'accueil de 3008 lits. Le lundi 1er

juillet 2024, le Ministre Adama Diawara a procédé à la pose de la première pierre et au lancement du démarrage des travaux de la résidence universitaire. Elle prendra en compte la capacité d'accueil de l'INP-HB à 4208 étudiants, pour 1200 lits, des chambres avec toi-

lettes individuelles, des salles d'études par palier, des chambres pour personne à mobilité réduite, une villa de chef de Cité, une infirmerie, un restaurant ...

SECTEUR DE L'IMMOBILIER

Un salon dénommé BUILD EXPO annoncé

Selon M. Siriki SANGARE, PDG de Opes Holding, qui l'annonce, un Salon du secteur de l'immobilier dénommé BUILD EXPO se tiendra du 17 au 19 juin 2025 à Abidjan, au Parc des Expositions. Le Président des Promoteurs et Constructeurs l'a affiché sur sa page Facebook au sortir d'une audience avec Son Excellence Mme l'Ambassadrice de la République de Turquie en Côte d'Ivoire le vendredi 07 février 2025. Lors de ses échanges avec la diplomate turque, rapporte le Président de

la Chambre Nationale des Promoteurs et Constructeurs Agréés de Côte d'Ivoire (CNPCCI), Mme l'Ambassadrice a salué les actions menées par la CNPCCI, dans le domaine de l'immobilier et de la construction en Côte d'Ivoire. Elle a également souligné, écrit-il, l'importance du rapprochement entre les opérateurs turcs et ivoiriens, notamment dans les secteurs des matériaux de construction et des transferts de technologies.





FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

LEADER DU **DÉVELOPPEMENT** DES COMPÉTENCES



LAUNCHING D'UN PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
DES COOPÉRATIVES DES MICRO-ET ENTREPRISES HÂTELIERES DE LA
ENTREPRISE MÉTIER DE LA COMMUNAUTÉ DES RH

Le FDFP gère conjointement :

- La Taxe additionnelle à la Formation Professionnelle Continue (TFPC) et la Taxe d'Apprentissage (TA).

Ces taxes sont dédiées au financement des actions de formation continue des salariés d'entreprises, à la Formation Professionnelle initiale, à la Formation par apprentissage et aux études ayant trait à la planification de la Formation Professionnelle.

Le FDFP, faisant du Développement du capital humain le fer de lance de ses actions, se positionne comme un instrument au service de l'Etat en matière :

- d'amélioration des performances économiques des entreprises, par une meilleure qualification de leurs salariés ;
- d'accroissement du niveau de compétences des travailleurs ;
- de création et de développement d'activités économiques ainsi que la valorisation et la promotion des ressources humaines,



M. NGUYEN KIM, AMBASSADEUR GÉNÉRAL DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE
ET M. KOUASSI, MINISTRE GÉNÉRAL DU PAYS



PROJET D'INSERTION DE JEUNES SAHÉLIENS
DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Nous oeuvrons pour un

CAPITAL HUMAIN PRODUCTIF

SIÈGE ABIDJAN

20 BP 1066 ABIDJAN 20, Maison de la Formation Boulevard FHB / (225) 27 21 75 05 05 - (225) 27 21 75 05 33
@FDFP Côte d'Ivoire Officiel a www.fdfp.ci

L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE COUTUMIER

LE DERNIER REMPART CONTRE LES FAUSSAIRES ET LES ATTRIBUTIONS MULTIPLES DE PARCELLES



Le ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, a encore tranché. L'attestation de droit d'usage coutumier remplace désormais l'attestation villageoise.

« Nous invitons nos compatriotes à éviter, dans la mesure du possible, les transactions faites sur la base d'une attestation villageoise et d'exiger l'Attestation de droit d'usage coutumier (ADU), s'ils veulent faire leurs transactions en matière foncière ».

Ces déclarations du ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme viennent refermer, espérons-le, la douloureuse parenthèse des conflits fonciers en Côte d'Ivoire. Toutefois, entre la nouvelle loi et sa mise en application intégrale, une période de transition a été laissée aux requérants jusqu'à fin août 2024

pour les anciens lotissements. « Comme ces lotissements sont déjà appliqués, aujourd'hui, et que le défaut de certificat de conformité ne permet pas d'aller à l'Attestation de droit d'usage coutumier, nous avons

décidé exceptionnellement de donner un délai de trois mois pendant lequel nous allons procéder à la régularisation de ces lotissements », avait alors renchéri le Ministre Bruno Koné.

Par ailleurs, les détenteurs d'une attestation villageoise d'avant la nouvelle loi bénéficieraient, eux aussi, d'une période de grâce pour se faire délivrer un certificat de conformité. « Nous accordons un délai de six mois à tous les détenteurs d'une attestation villageoise pour engager la procédure de demande de leurs ACD », avait souligné le Ministre.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Ainsi, sur les lotissements nouveaux au-delà d'août 2024, les attestations de droit d'usage coutumier seront établies sur tous les lots pendant le processus de titrement massif des parcelles du lotissement, puis remises à la chefferie pour signature et distribution aux bénéficiaires. Pour introduire une demande d'ACD, seules l'ADU et la pièce d'identité suffisent. Sur les lotissements anciens, les détenteurs d'anciennes attestations villageoises sur des lots issus de lotissements approuvés pourront introduire des demandes d'ACD avec celles-ci. Les transactions faites sur la base de ces anciennes attestations ne seront plus acceptées.

■ **Jules Toualy**

Traquer tous les faussaires, sans exception

Avec la nouvelle loi sur le foncier urbain, les chefs traditionnels qui prenaient le malin plaisir de revendre la même parcelle à plusieurs acquéreurs à la fois, verront leurs « business » fondre comme du beurre au soleil. Avec eux, de petits falsificateurs de documents administra-

tifs tapis dans les cyber-café qui fournissent les pistes pour contourner toutes les mesures arrêtées par le très réformateur ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme. Ces catégories de mafieux seront désormais traquées sans répit, promet le Ministère.

■ **JT**

LA TRANSFORMATION DIGITALE

LE SIGFU : POUR RÉDUIRE L'INTERVENTION HUMAINE DANS LA PRODUCTION DES ACTES SUR LE FONCIER



6 clés pour comprendre les dernières réformes du ministère

Après l'observation des pratiques dans la gestion du patrimoine foncier, voici les 6 constats qui ont amené le Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme à entreprendre une batterie de réformes plutôt salutaires.

- **La coexistence de pratiques foncières coutumières avec les pratiques administratives.** Sans une communication suivie, étroite et permanente entre les deux entités, les petites incompréhensions deviennent très vite des polémiques insolubles.
- **La superposition de droits fonciers multiformes, les insuffisances de la pratique des guides villageois.** Ces guides ayant montré leurs limites, il fallait prendre des mesures décisives pour freiner la récurrence des litiges fonciers. C'est à cette exigence que répond la mise en place de l'ADU.
- **La gestion approximative des lotissements villageois.** Cette absence de rigueur a souvent conduit à des débordements dramatiques.
- **La multiplicité d'attributions sur une même parcelle issue de lotissement villageois.** C'est de loin la principale cause des litiges fonciers.
- **La perte de la documentation foncière villageoise lors des transferts de pouvoir au niveau des chefferies.** Dans une administration villageoise qui n'a pas d'archives crédibles, la parole peut être reniée ; et le Guide, la seule documentation qui témoigne de l'existence d'une transaction antérieure, disparaît d'une chefferie à une autre, c'est la voie ouverte à des litiges fonciers.
- **La prolifération des litiges fonciers.** Elle est la conséquence de toutes les faiblesses relevées dans la chaîne de valeur de l'écosystème du foncier.

Le processus de la transformation digitale et de la sécurisation de la production des actes sur le foncier engagé par l'État de Côte d'Ivoire a, selon le Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, permis de mettre en place le Système Intégré de Gestion du Foncier Urbain (SIGFU). Il vise à réduire l'intervention humaine, à assurer la traçabilité et la célérité dans le traitement des actes sur le foncier urbain. A ce jour, l'Arrêté de Concession Définitive est produit puis signé électroniquement dans le SIGFU. L'attestation de droit d'usage coutumier qui constitue la preuve de la purge des droits coutumiers est également produite dans le SIGFU pour apporter plus de sécurité à ce maillon de la chaîne foncière.

L'institution de l'attestation de droit d'usage coutumier vient ainsi mettre fin aux transactions foncières jusqu'à présent faites sur la

▪ JT

SÉCURISATION DES TRANSACTIONS ET DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

Le Ministre Bruno Koné prévient :

VOICI 5 CONSEILS POUR ÉCHAPPER « AUX FAUSSAIRES ET AUX RISQUES DES ATTRIBUTIONS MULTIPLES »

Pour permettre de sécuriser leurs acquisitions foncières, le Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Koné, a bien voulu prodiguer quelques conseils aux potentiels acquéreurs. « Il nous faut appliquer sans complaisance les réformes engagées par le gouvernement... », recommande le Ministre.

- Evitons de faire une acquisition foncière dans un lotissement non approuvé.

- Evitons désormais toute acquisition avec une attestation villageoise, avant d'avoir obtenu au préalable un état domanial de la parcelle auprès des services du ministère de la Construction. Cette demande, qui ne coûte que 5000 francs, peut vous éviter de perdre des millions de francs et de vous embourber dans des litiges.

- Pour tous les lotissements approuvés après le 1er janvier 2025, exigeons une ADU pour l'acquisition d'une parcelle. Pour ceux ayant déjà acquis des parcelles villageoises dans des lotissements non approuvés, nous les invitons à se faire

recenser auprès de nos services et à engager, avec les chefs de famille, les lotisseurs concernés ou en groupe d'intérêt, une procédure de régularisation du lotissement. Nos services se tiennent à leur disposition pour cela.

- Enfin pour ce qui est des lotissements en sursis ou en litige, nous demandons aux acquéreurs d'attendre la levée du sursis ou la résolution définitive du litige pour engager leur demande d'acte de propriété, qui suivra la procédure de l'ADU.

▪ JT

Source : Frat Mat N°18 041 du
Lundi 17 février 2025



TRANSACTIONS FONCIÈRES : FACE AUX ABUS ET PRATIQUES FRAUDULEUSES

« LE MINISTÈRE ADOPTE UNE POSTURE DE TOLÉRANCE ZERO... »

Assène Check KONE, Directeur de la Communication et des relations publiques du Mclu :

Magazines, Newsletters, Capsules audiovisuelles... Au Ministère de la Construction du Logement et de l'urbanisme (MCLU), la communication extérieure a pris une autre dimension. Sans doute vaut-il mieux prévenir que guérir ?! Les explications de Check KONE, Directeur de la Communication et des relations publiques du Mclu.





« L'information est aujourd'hui un levier essentiel pour prévenir les litiges, déconstruire les idées reçues et permettre aux usagers de s'approprier pleinement leurs droits et devoirs. »

Votre département intensifie et diversifie ces derniers temps sa communication à l'endroit du public. À quoi répond cette option?

Je voudrais rappeler que sous l'impulsion du Ministre Bruno Nabagné KONE, notre département a franchi un cap significatif en matière de communication institutionnelle. Jamais auparavant, la communication du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme (MCLU) n'a connu un tel niveau de proactivité, et cela, en raison de la complexité et de la sensibilité du secteur foncier, celui du logement et de la construction. Cette dynamique s'inscrit dans une volonté ferme de renforcer la transparence, d'améliorer l'accessibilité à l'information publique et surtout, de restaurer la confiance entre l'administration foncière et les usagers. Il est désormais essentiel que chaque usager comprenne les mécanismes en jeu, les réformes en cours et les outils mis à sa disposition pour sécuriser ses droits fonciers. Dans cette optique, nous avons considérablement renforcé notre présence sur l'ensemble des canaux de communication, afin de toucher un public plus large, plus diversifié, et surtout mieux informé. En 2024, cette stratégie s'est traduite par des actions concrètes et mesurables :

- L'édition de 12 000 exemplaires du magazine officiel du MCLU,
- La publication de 10 numéros de notre Newsletter,
- La diffusion de 24 capsules audiovisuelles dans le cadre du Programme d'Appui au Développement (PAD), actuellement diffusées sur la RTI depuis le 6 juin 2024,
- Un total de 44 interventions médiatiques (télévision et radio),
- 1 672 retombées médiatiques dans la presse écrite et audiovisuelle,
- 237 insertions publicitaires,
- Et plus de 1 009 publications sur nos différents réseaux sociaux.

Ces chiffres témoignent de notre volonté d'ancrer durablement une culture de communication de proximité, accessible et inclusive.

Cependant, nous sommes conscients que beaucoup reste à faire en matière de communication au regard des nombreuses problématiques qui entourent la gestion du foncier, il est impératif de continuer à intensifier nos efforts.

>>> Suite à la page 15

Vulgariser les textes de loi, expliquer les réformes en profondeur, démystifier les procédures et sensibiliser aux comportements citoyens : tels sont les objectifs qui guident notre plan de communication. L'information est aujourd'hui un levier essentiel pour prévenir les litiges, déconstruire les idées reçues et permettre aux usagers de s'approprier pleinement leurs droits et devoirs.

Quelles sont les thématiques les plus préoccupantes dans votre plan de communication actuel ?

Nos priorités s'articulent autour de plusieurs axes majeurs :

- La sécurisation des droits fonciers pour tous, en particulier les plus vulnérables ;
- La clarification des procédures d'attribution et de régularisation foncières ;
- La mise en œuvre de la réforme foncière et ses impacts sur les populations.
- Les typologies de programmes des logements sociaux
- Etc...

Ces thématiques sont traitées de manière proactive, avec une attention particulière portée à l'écoute de l'usager.

Les racines des litiges fonciers révélés aujourd'hui remontent à plusieurs années avant. Dans un tel cas, quel message adresser aux consommateurs ?

Il est fondamental de rappeler que le foncier est un domaine historiquement complexe, traversé par des pratiques anciennes, parfois opaques, et souvent non conformes aux normes en vigueur aujourd'hui. De nombreuses situations conflictuelles trouvent leurs origines dans des transactions informelles ou des documents non sécurisés, hérités d'un temps où les procédures manquaient de clarté et de traçabilité. Conscient de ces réalités, le Ministre Bruno Nabagné KONE, dès sa prise de fonction en 2018, a engagé une véritable transformation du secteur à travers une série de réformes ambitieuses, pensées pour corriger les dysfonctionnements du passé et poser les bases d'une gouvernance foncière moderne et transparente.

Parmi ces réformes majeures, on peut citer :

-Le Système Intégré de Gestion du Foncier Urbain (SIGFU) : une plateforme numérique qui permet désormais une traçabilité complète de toutes les transactions foncières, réduisant drastiquement les risques de manipulation, de fraude ou de doublons.

-L'adoption du Code de l'Urbanisme et du Domaine Foncier Urbain (CUDFU) : ce texte impose des règles strictes en matière d'aménagement, de planification urbaine et de délivrance des titres fonciers, avec pour objectif de sécuriser durablement l'occupation du sol.

-L'introduction de l'Attestation de Droit d'Usage Coutumier (ADU) : une innovation majeure qui reconnaît officiellement les transactions foncières coutumières, en protégeant les acquéreurs et en clarifiant les droits sur les terres issues de la tradition.

>>> Suite à la page 16



« N'attendez pas que les conflits éclatent pour agir... »

-La signature électronique des Arrêtés de Concession Définitive (ACD) : cette mesure renforce la transparence dans la délivrance des titres, tout en réduisant les délais de traitement et en limitant considérablement les risques de falsification.

Toutes ces réformes ne sont pas seulement techniques. Elles visent un objectif clair : rétablir la confiance entre les usagers et l'administration foncière, sécuriser les droits de propriété, et prévenir les conflits futurs.

À nos concitoyens, nous adressons un message de responsabilité et de vigilance : « N'attendez pas que les conflits éclatent pour agir. Approchez l'administration compétente, faites-vous accompagner dans la régularisation de votre situation. » La porte du dialogue est toujours ouverte, car nous croyons fermement que c'est par la concertation, la transparence et l'information que nous construirons ensemble un avenir foncier apaisé et durable.

À tort ou à raison, l'on associe les agents du Ministère à certaines de ces malversations. Quelle est la stratégie du MCLU pour anticiper l'intox ou la désinformation sur ce point précis ?

Conscient des soupçons, parfois fondés, parfois infondés, qui pèsent sur certains agents, le Ministère adopte une posture de tolérance zéro à l'égard de toute forme de déviance, d'abus de pouvoir ou de collusion dans les pratiques frauduleuses.

Pour y faire face, notre stratégie repose sur plusieurs piliers :

1. Une communication proactive et factuelle : nous privilégions les canaux officiels pour fournir une information claire, rapide et vérifiable. Nous ne laissons pas le champ libre à la rumeur. Chaque publication, chaque prise de parole est encadrée et diffusée dans le strict respect de la vérité des faits.
2. Des mécanismes de signalement accessibles et sécurisés : le MCLU a mis à disposition du public



plusieurs numéros dédiés aux réclamations, aux dénonciations et à l'assistance :

1378 (numéro gratuit); 07 89 04 87 36; 01 40 22 78 78; 05 46 95 44 44

Ces dispositifs permettent à tout citoyen, victime ou témoin de pratiques douteuses, d'alerter en toute confidentialité.

3. La mise en place de cellules de veille et de riposte rapide : ces unités internes surveillent l'espace public (y compris les réseaux sociaux) pour détecter les

>>> Suite à la page 17



tentatives d'intox, de désinformation ou les contenus malveillants. Lorsqu'un cas est identifié, une réponse est apportée dans les plus brefs délais, avec les preuves nécessaires à l'appui.

4. Des sanctions exemplaires pour les agents fautifs : lorsqu'une implication dans une malversation est établie, les sanctions sont sans appel. Certaines vont jusqu'à la radiation définitive. Ces mesures visent non seulement à corriger, mais aussi à dissuader toute tentative de récidive.

▪ Interview réalisée par Jules Toualy

« **Le foncier est un domaine historiquement complexe, traversé par des pratiques anciennes, parfois opaques, et souvent non conformes aux normes en vigueur aujourd'hui.** »

IMMOBILIER / LES BLOCS DE TERRE COMPRIMÉS ET STABILISÉS (BTCS)

UNE INNOVATION ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE ET DURABLE

La construction en Côte d'Ivoire, comme dans de nombreuses régions d'Afrique, est en pleine transformation avec l'émergence de nouvelles techniques visant à rendre les bâtiments plus durables, plus abordables et respectueux de l'environnement. C'est dans cette optique que la société OHEL International qui émerge depuis 15 ans, cherche à s'imposer comme un acteur clé à travers les Blocs de Terre Comprimés et Stabilisés (BTCS). Cette technologie qui combine matériaux locaux et écologiques, se présente comme une alternative intéressante pour une construction de luxe local à coût réduit.



Dans un contexte mondial où les enjeux environnementaux et la crise du logement sont au cœur des préoccupations, la recherche de solutions de construction durables devient une priorité.

En 10 ans d'existence dans le microcosme immobilier en Côte d'Ivoire, les Blocs de Terre Comprimés et Stabilisés (BTCS) de OHEL international ont achevé de convaincre plus d'un opérateur.

Ce matériau de construction fabriqué à partir de terre crue, compressée et stabilisée à l'aide de liants naturels comme le ciment ou la chaux, est aujourd'hui devenu une technologie très innovante. Contrairement aux briques classiques qui nécessitent des ressources parfois coûteuses et non renouvelables, les BTCS utilisent principalement des matériaux locaux; réduisant ainsi les coûts de production et l'empreinte carbone. Selon OHEL International, cette méthode de fabrication reste, à l'heure actuelle, la meilleure option qui permet de produire des blocs résistants et durables tout en préservant les ressources naturelles de notre pays. Chose qui se présenterait comme une réponse locale à tous les grands défis de la construction en Côte d'Ivoire.

■ Armand ANGOURAN



Marina NOBOUT, la "Reine du logement écologique".



Le complexe sportif de Brofodoumé.



Une école primaire à Mayo (Soubré).

LES BLOCS DE TERRE COMPRIMÉS ET STABILISÉS (BTCS) UN IMPACT SOCIAL FORT ET UNE SOLUTION LOCALE IDÉALE POUR L'URBANISATION CROISSANTE



De l'école primaire de Duékoué au Groupe Scolaire Mellia de Méaguy, en passant par ceux de Mayo, Hiré et Bonguéra, OHEL international a fait

ses preuves avec les BTCS. Dans un pays qui fait face à une urbanisation rapide, notamment en raison de la migration des populations vers les grandes villes comme Abidjan, la demande croissante en logement devient de plus en plus forte.

Dans ce contexte, les BTCS de OHEL International apportent une réponse locale à cette problématique. Ainsi, les projets de construction en BTCS sont particulièrement adaptés aux zones urbaines, périurbaines ou rurales. Des localités comme Bouaflé, Kouto, Sinfra, Korhogo, Toumodi, Ahoutoué, Anyama, Didiévi et même Yamoussoukro et Grand-Bassam ont rapidement intégré dans leurs constructions, les BTCS. En témoignent de nombreuses réalisations telles que le Complexe sportif de Brofodoumé. Cette innovation permet aux communautés éloignées d'accéder à des maisons solides à moindre coût, tout en créant des emplois locaux grâce à la formation des jeunes. En impliquant ainsi les populations locales dans le processus, OHEL International aide à renforcer l'économie rurale et à favoriser l'autosuffisance dans les régions moins développées.

■ A. ANGOURAN

Un solutionnaire révolutionnaire pour le secteur du bâti

Alors que l'usage des BTCS réduit de 30% les dépenses sur les gros œuvres (utilisation réduite de fer, ciment, gravier et peinture) selon OHEL international, il présente également un atout écologique indéniable : l'impact environnemental réduit. Résultat, la production des BTCS génère une quantité de CO2 bien inférieure à celle des matériaux conventionnels comme le béton ou la brique cuite. En outre, l'utilisation de la terre locale permet de minimiser les coûts liés au transport, un problème majeur dans les régions éloignées de la Côte d'Ivoire. Ainsi, la construction avec des BTCS se présente comme une alternative écologique mais aussi économique, qui pourrait révolutionner le secteur du bâtiment

dans le pays eu égard aux nombreuses sollicitations. On peut le dire, en intégrant cette technologie dans ses processus de construction, OHEL International vise à rendre l'habitat plus accessible tout en répondant aux exigences de

durabilité. Ce matériau n'est pas seulement bon pour les ivoiriens, mais il est également moins cher, ce qui pourrait permettre à des milliers de personnes d'accéder à des logements de qualité.

■ A.A



LES BLOCS DE TERRE COMPRIMÉS ET STABILISÉS (BTCS) UNE TECHNOLOGIE ACCESSIBLE À TOUS !



Sous le leadership de Madame Marina NOBOUT, DG de OHEL International, plusieurs jeunes ont bénéficié de formation aux métiers de construction de logements en BTCS ; quand certains ont été sensibilisés à la lutte contre le réchauffement climatique. Pour la DG, c'est un défi majeur de former les artisans et ouvriers du bâtiment à cette nouvelle technologie. Pour répondre à cette demande, OHEL International a mis en place des programmes de formation et des partenariats avec des écoles techniques locales. Ce qui a permis de former des centaines de jeunes sur le territoire national. Lentement mais sûrement, l'on pourrait aboutir à la création d'un véritable réseau de professionnels capables de produire et de bâtir avec des BTCS de manière autonome, sans dépendre des importations coûteuses de matériaux.

■ Armand ANGOURAN

Une technologie de construction immobilière en pleine expansion en Afrique

Au bout de 15 ans de présence régulière dans le secteur de la construction immobilière, OHEL International s'est exportée dans la sous-région ouest-africaine, notamment au Bénin, au Libéria, en Guinée et en Centrafrique. Toutefois, la Côte d'Ivoire reste son potentiel vivier dans le déploiement de sa stratégie de développement.

Bien plus qu'une simple innovation technique, la révolution des BTCS est une solution qui allie écologie, économie et équité sociale, en répondant aux besoins actuels pour un avenir plus vert et plus solidaire. Avec des entreprises comme OHEL International à la pointe de cette transformation, la Côte d'Ivoire pourrait bien être un modèle pour plusieurs autres pays africains qui cherchent à concilier développement et respect de l'environnement. A ce rythme, les Blocs de Terre Comprimés et Stabilisés deviendront, à coup sûr, la norme et non l'exception.

■ A.A

LES BLOCS DE TERRE COMPRIMÉS ET STABILISÉS (BTCS)

D'IMPORTANTES AVANTAGES COMPARATIFS

Les Blocs de Terre Comprimés et Stabilisés (BTCS) offrent une kyrielle d'avantages qui les distinguent nettement de la concurrence.



• DES LOGEMENTS ECONOMIQUES

30% de réduction sur les gros œuvres, car le coût défie toute concurrence, utilisation réduite de fer, ciment, gravier et peinture.

• LE BTCS : UN REMPART CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Amélioration de l'efficacité thermique des constructions. Il peut faire chaud à l'extérieur du bâtiment, mais pas à l'intérieur.

• DES BATIMENTS ECOLOGIQUES

Les principaux matériaux de construction (la latérite) sont locaux. Donc réduction des frais de transport, de carburant, donc moins d'émission de CO2 pour la réalisation des gros œuvres.

• DES CONSTRUCTIONS DURABLES

La Latérite est un des matériaux principaux du

BTCS qui résiste aux aléas de la nature, ce qui fait un atout pour la durabilité.

• DES MAISONS CONFORTABLES ET SECURISEES

Les murs en terre régulent remarquablement l'hygrométrie de l'air intérieur grâce à leur imperméabilité à la vapeur d'eau, ils sont à la fois un bon isolant thermique et phonique. Mieux, ces murs sont impénétrables aux balles.

• DES OPPORTUNITES D'EMPLOIS À TRAVERS LA FORMATION DES JEUNES

La formation au système de construction en BTCS est une source de création d'opportunités d'emplois pour les jeunes.

Nous contribuons à l'accès des jeunes aux possibilités d'emploi temporaires et au développement de compétences pour les jeunes de tout niveau, en situation de sans-emploi ou sous-emploi.

▪ A.A

OHEL INTERNATIONAL

DES SERVICES VARIÉS ET TRÈS AVANTAGEUX

Outre la construction de bâtiments écologiques et économiques, Ohel International offre divers autres services peu ou mal connus.

- LA CONSTRUCTION DE BATIMENTS

Nous construisons pour vous des bâtiments écologiques et durables avec la technique du BTCS.

- LA REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES

Nous mettons en place un processus pour la renaissance de vos infrastructures.

- LA SECURITE ELECTRONIQUE ET DOMESTIQUE DE MAISON

Optez pour nos solutions telles que la Vidéosurveillance, télésurveillance, alarme, contrôle d'accès. Vous souhaitez vous simplifier la vie au quotidien? Contactez OHEL International pour domotiser votre maison avec les appareils adaptés !

MME MARINA NOBOUT, "la Reine du logement écologique" au sommet de sa réputation

15 ANS D'EXERCICE

21 PRIX D'EXCELLENCE

En attendant un succès commercial explosif, Marina NOBOUT, PDG de Ohel International et promotrice des Blocs de Terre Compressés et Stabilisés (BTCS), peut s'enorgueillir de la vague de sympathie que lui témoigne la communauté des irréductibles du développement écologique et durable.



« La défense des bonnes causes ne donne pas que de l'argent. Mais bien plus, et mieux ! », raconte avec une saisissante modestie, Mme Marina NOBOUT, PDG de Ohel International. Depuis 2010, début de son engagement pour la promotion du BTCS, celle que ses sympathisants appellent affectueusement la « Reine du logement écologique », n'en finit pas de récolter des distinctions. Nationales et internationales. La dernière en date, la 21ème, remonte à Mars 2025 : le prix de la Diplomatie en Guinée-Bissau. Dans les armoires vitrées de son entreprise, trône avec une fierté légitime, vingt autres témoins de la notoriété de la « Reine du logement écologique ».

« Je suis très reconnaissante aux autorités de mon

pays et à des entreprises de renom qui m'associent aussi souvent que possible à des activités liées à la défense de l'habitat respectueux de l'environnement, à la célébration de la beauté naturelle ou à la promotion du genre. J'y participe avec d'autant plus de plaisir que j'ai envie de marquer mon temps, ma génération ».

Toutefois, dit-elle, sa joie ne sera parfaite que quand les Africains et en particulier, les Ivoiriens, auront réellement compris les bien-faits du logement écologique. « Nous avons tout chez nous et pour nous, pour ne pas rater la révolution écologique ».

Mme NOBOUT qui fête son 157me anniversaire en 2025 avec Ohel International, entend saisir l'occasion pour rallier les africain à la cause des Blocs de Terre Compressés et Stabilisés.

■ A.A

MME NOBOUT, PDG DE OHEL INTERNATIONAL, PROMOTRICE DES BLOCS DE TERRE COMPRIMÉS ET STABILISÉS (BTCS) : « POURQUOI LE BTCS MONTE EN PUISSANCE... »

Les Blocs de Terre Comprimés et Stabilisés ou BTCS sont un matériau de construction immobilière réputés peu chers comparés aux autres. Mais pas seulement. Mme Marina NOBOUT, PDG de Ohel International, qui promeut cette technique innovante de construction depuis plus de 15 ans, nous en dit plus.



Madame la PDG, quelle est la définition la plus simple possible du BTCS ?

C'est un assemblage de terre, la latérite, de ciment et d'eau. Tout l'ensemble est mis dans une machine qui les compresse et les fait sortir sous la forme d'un bloc de terre vraiment

stable. D'où l'appellation Blocs de terre compressés et stabilisés ou BTCS.

La constitution même des blocs de terre ne rend-elle pas les travaux de construction immobilière complexes ?

Pas du tout ! bien au contraire. Vu que c'est un matériau autobloquant, il se monte comme un puzzle. Les blocs s'emboîtent facilement les uns dans les autres ; ce qui rend la construction plus rapide et simple.

Qu'est-ce qui vous a motivé à opter pour ce positionnement commercial au point d'être la pionnière du BTCS aujourd'hui ?

C'est avant tout une question de vocation. Toute ma vie, je n'ai travaillé que dans le secteur de l'immobilier en particulier et du BTP en général. Pendant 10 ans j'ai été commerciale puis responsable commerciale dans une société immobilière de la place. Après j'ai mené des recherches pour pouvoir répondre avec pertinence à la question de savoir quels étaient les besoins réels des ivoiriens en matière d'immobilier. L'étude de marché commandité à cet effet a révélé que nos concitoyens voulaient des maisons pas chères, confortables, durables, sécurisées et adaptées à notre environnement tropical dominé par la chaleur, l'humidité etc. Nous en avons conclu que seul le BTCS pouvait efficacement répondre à ces besoins. Voici comment je me suis lancée dans la promotion de cette technique de construction depuis maintenant 15 ans.

Avec tous ces avantages comparatifs, n'avez-vous pas le sentiment que le succès commercial du BTCS se fait attendre ? Quelle est la réalité ?

Le succès commercial du BTCS progresse à un rythme normal si l'on comprend bien le contexte. D'abord, il faut savoir que le bloc de terre fait à la main était le principal matériau de construction de nos ancêtres aux alentours du 19 siècle. Et ils vivaient bien. Puis avec la colonisation, le modernisme nous avons développé dans nos mentalités

>>> Suite à la page 25

que la brique creuse faite de ciment et de sable mélangés à l'eau était la meilleure technique de construction des maisons. Chemin faisant, ces matériaux ont montré leurs limites : des fissures de murs, l'humidité, les écroulements récurrents d'immeubles, la chaleur étouffante dans les maisons etc. Tout cela a été aggravé de nos jours par les effets néfastes du changement climatique.

La deuxième chose à savoir c'est que dans nos mentalités aujourd'hui, une maison construite en brique de ciment est vue comme un signe extérieur de richesse. Du coup, celui qui construit en BTCS est vu comme un pauvre. Ce qui n'est pas vrai. Avec le temps, les gens ont compris. Le BTCS commence à s'imposer dans le réflexe des ivoiriens et des Africains. Le BTCS monte en puissance.

Quelles sont vos principales réalisations immobilières majeures en BTCS ?

C'était difficile au début de cette aventure ; mais il y a des personnes physiques et morales sensibles à la question climatique et qui nous ont permis de faire nos premières preuves de construction immobilière en BTCS. Nous avons construit plus de 200 logements d'habitations à Ikré ; nous avons des résidences d'autorités politiques dans la Marahoué, le Gontougo, la Nawa, des écoles, des infirmeries, des logements d'instituteurs dans les zones rurales etc. Et les commandes n'arrêtent pas.

Face à une forte demande, votre entreprise Ohel International, a-t-elle les moyens techniques et humains de satisfaire la clientèle ?

Nous venons d'être sollicités par le groupe TSP pour une promotion immobilière de 273 logements d'habitation à San Pedro. Croyez-moi, nous avons les moyens techniques et humains de répondre à toutes ces sollicitations comme nous l'avons toujours fait. Cela dit, nous avons une politique de décentralisation de nos activités à travers la formation de jeunes. Nous remarquons tous



Mme Nebout, recevant un prix des mains du ministre de la Construction et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné.

que malgré leur formation le chômage des jeunes ne faiblit pas. Or, la technique de construction avec le BTCS ne s'enseigne pas dans nos écoles. Donc il faut les former dans nos ateliers et sur nos chantiers pour leur un métier et leur permettre de se prendre en charge.

Quels sont vos rapports avec l'État de Côte d'Ivoire ?

Je dois reconnaître que l'État de Côte d'Ivoire est très attentif à nos préoccupations. Nous sommes associés à la plupart des activités de notre Ministère de tutelle. Il arrive que l'on nous associe aussi à des grands projets de construction immobilière en nous concédant 2 ou 3% des parts de marchés. Ce n'est pas mauvais. Toutefois, je plaiderais pour que ce soit régulier et pour des parts de marché un peu plus importantes.

Les entrepreneurs du secteur du bâtiment sont souvent confrontés à la question du financement. Qu'en est-il à Ohel International ?

Il est de plus en plus question d'un fonds vert pour accompagner les entreprises du secteur de la construction écologique. Mais j'avoue qu'il y a encore des aspects de la question à clarifier. Nous avons le sentiment que les conditions d'acquisition des finan-

cements auprès de ces fonds verts s'apparentent aux mêmes critères que prônent les banques traditionnelles.

Nous sommes, par exemples, toujours coincés par le problème des garantis. Nous voulons construire une ville verte. Un projet énorme qui demande un accompagnement conséquent en termes de financement. Nous voulons bien situés sur les critères d'octroi des fonds verts.

Après 15 ans d'exercice, quelles sont vos perspectives aujourd'hui ?

Pendant ces 15 années, nous avons glané 21 prix d'excellence dans notre domaine de prédilection, c'est à dire le logement écologique. Mais nous voulons aller au-delà de ces reconnaissances nationales et internationales. Dans les dix prochaines années, nous voulons réaliser 15 millions de logements ; ouvrir Ohel International dans 14 pays africains. Nous sommes déjà dans 5 pays (Guinée-Bissau, Guinée Conakry, au Bénin, en Centrafrique et en Côte d'Ivoire). Nous allons faire des franchises en ouvrant déjà des bureaux de Ohel international dans les régions du pays; ensuite, en Afrique et pourquoi pas, en Europe.

■ Interview réalisée par Jules Toualy

BÂTISSEURS DE CITÉS

LA VITRINE DES ARCHITECTES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

DONNEZ-VOUS DE LA VISIBILITÉ

ASSOCIEZ VOTRE IMAGE À BÂTISSEURS DE CITÉS



A lire et à télécharger gratuitement à partir
de notre site web et nos réseaux sociaux



www.batisseursdecites.net



Infoline

0757646885 | 0555662208
0708320532 | 0748775474

ABIDJAN / Port-Bouët : Malgré l'ouverture officielle de l'échangeur Akwaba

LA FLUIDITÉ ROUTIÈRE RETARDÉE...

La mise en service officielle de l'échangeur du carrefour Akwaba à Port-Bouët n'a pas immédiatement mis fin aux bouchons à cette espace stratégique de la capitale économique comme l'espéraient les usagers du boulevard Houphouët-Boigny (ex-VGE).

Partie remise ! L'espoir des usagers de la route de voir disparaître les embouteillages et ralentissements sur le boulevard Houphouët-Boigny (ex-VGE), dès l'ouverture du nouvel échangeur du carrefour Akwaba, a été douché par le spectacle d'un énorme bouchon qui a suivi, deux jours après l'inauguration de l'ouvrage. Mais très vite, les automobilistes et les populations ont par eux-mêmes compris que l'échangeur Akwaba n'était qu'un maillon d'une chaîne d'architectures à construire pour adresser la question de la mobilité urbaine sur le boulevard Houphouët-Boigny

(ex VGE). L'échangeur du carrefour ancien Koumassi est un autre point critique en plein traitement. Ce chantier est une menace majeure pour la fluidité routière.

Il en était de même pour le tunnel du carrefour Riviera 2, construit sur le boulevard Germain Koffi Gadeau (ex-Mitterrand) à Cocody.

L'ouvrage, livré, avait apporté à ce carrefour très passant, une relative fluidité du trafic, de la sécurité aux populations riveraines et un confort de circulation aux usagers de la route. Pour autant, les bouchons n'ont pas cessé à certains endroits du boulevard. Il a fallu attendre

cette année 2025 pour voir le PTUA lever les autres goulots d'étranglement du trafic en construisant 3 échangeurs au carrefour de l'école de police, au carrefour de la Riviera Palmeraie, après barrage et au carrefour Faya, Riviera 3.

A Port-Bouët, maintenant que le gros œuvre de l'échangeur Akwaba est achevé, il faut espérer que les techniciens accélèrent les travaux de l'échangeur du carrefour de l'ancien Koumassi pour booster la fluidité routière tant attendue.

▪ Assane N.



ABIDJAN / Instrument pour le renforcement de la mobilité urbaine

L'ÉCHANGEUR DU CARREFOUR AKWABA : UN OUVRAGE CHARGÉ DE SYMBOLES

Plus qu'une simple œuvre d'art, l'échangeur du carrefour Akwaba transcende même sa vocation utilitaire. L'ouvrage incarne notre idéal de souveraineté et exprime nos aspirations de développement.



Il est beau à voir, imposant et utilitaire. Mais les enjeux de la construction de l'échangeur du carrefour Akwaba vont bien au-delà de sa valeur plastique. Son positionnement géostraté-

gique, à équidistance entre l'aéroport Félix Houphouët-Boigny, le Port autonome d'Abidjan et le centre des affaires abidjanais, fait de cet ouvrage emblématique, un booster de l'économie. C'est également l'un des membres influents du comité

d'accueil des visiteurs qui foulent le sol ivoirien à partir des airs. C'est «Akwaba» qui, le premier, donnera à nos hôtes, «les bonnes nouvelles» sur notre vision du développement, notre projet de société, les aspirations de la Côte d'Ivoire à tenir sa place dans le concert des nations.

Pour les hommes d'affaires, les commerçants...l'échangeur Akwaba est un accélérateur essentiel du business. Il va optimiser la fluidité routière et induire un énorme gain de temps et d'argent pour les activités économiques. Idem pour tous les autres citoyens ivoiriens ordinaires qui ont en partage ce point d'intersection. L'échangeur du carrefour Akwaba est par-dessus tout, un pont entre l'économie et l'humanité; un symbole de fierté intérieure et collective.

▪ **Assane Niada**





BVD GERMAIN KOFFI GADEAU :

LES TROIS ÉCHANGEURS PRENNENT FORME

Sur le boulevard Germain Koffi Gadeau (ex-Boulevard François Mitterrand), depuis le carrefour de l'école de police, jusqu'au carrefour de la Riviera 3, en passant par le carrefour de la Riviera palmeraie, les échangeurs attendus depuis avril 2023, commencent à prendre forme.

Les trois ponts sont de type fly over à tablier bi-caisson mixte acier-béton avec des particularités techniques variant d'un ouvrage à l'autre.

Au niveau de l'école de police, il y aura une longueur totale de 170 m et d'une largeur de 20,6 m comportant trois voies de circulation par sens. Il est soutenu de 84 pieux descendus dans une profondeur de 20 m, avec des aménagements routiers au sol, des contre-allées et

le réaménagement du boulevard Germain Koffi Gadeau 820 m. Au carrefour de la Riviera 3, le boulevard sera long de 221 m et large de 20,6 m avec trois voies par sens de circulation. Il est fondé sur 90 pieux descendus à 20 m de profondeur. Il comporte lui aussi des aménagements routiers au sol ainsi que la construction de contre-allées et le réaménagement du boulevard sur une longueur de 830 m.

Au carrefour de la Riviera palmeraie enfin, l'ouvrage fini, aura une longueur de 266 m sur une largeur de 20,6 m avec 2x3 voies de circulation. L'ensemble repose sur des fondations constituées de 105 pieux descendus à 20 m de profondeur. Coût total des trois ouvrages : 75 milliards de f CFA.

▪ Assane N.



LUTTE CONTRE LE DÉSORDRE URBAIN

ABIDJAN : LE GRAND TOILETTAGE !

Finis l'incivisme et le désordre urbain dans la capitale économique de la Côte d'Ivoire, ainsi qu'en a décidé le District Autonome d'Abidjan. Peu après sa nomination, le Gouverneur Cissé Bakongo a élaboré un plan de lutte ambitieux contre le désordre urbain. Celui-ci devrait, in fine, restaurer la salubrité urbaine et donner de meilleures conditions de vie et de travail aux populations.

■ L'ouverture du nouveau parc à bétail d'Anyama

Plusieurs fois annoncé mais jamais exécuté, le déplacement du Parc à bétail de Port-Bouët à Anyama, est maintenant effectif. Sur les 228 ha trouvés, une première partie de 147 ha est en travaux au quartier Miracle. On peut y voir les premières bêtes dans des enclos provisoires, sur un site à peine doté d'électricité et d'eau courante. La preuve que les opérateurs du secteur ont vraiment hâte de retrouver leur nouveau site et des conditions de travail sensiblement améliorées.

A quoi ressemblera le Parc à bétail d'Anyama à la fin des travaux ? Le projet initial, il y a dix ans, prévoyait, vidéo à l'appui, un parc à bétail assorti d'un abattoir ultra-moderne avec des supermarchés calqués sur le modèle américain.

Dans tous les cas, la relocalisation



effective de cette activité qui compte beaucoup pour l'ordre public et la santé des populations est déjà un

acquis majeur dans une capitale en pleine refonte.

■ Assane Niada

■ L'aménagement de la baie du Banco



La Baie du Banco, réaménagée, est en passe de devenir plus qu'un espace loisir, un véritable site touristique de plus pour le District Autonome d'Abidjan (DAA). En effet, à la faveur de son vaste plan de lutte contre le désordre urbain, le Gouverneur Cissé Bakongo du DAA a fait subir une incroyable cure de jouvence à ce site, autrefois insalubre et laissé à l'abandon.

Désormais paré de jeux de lumière, jets d'eau colorés et des espaces détente, la baie du Banco est devenue un pôle d'attraction.

Problème ? Cet endroit excentré et isolé entre les communes d'Attécoubé et Yopougon, était, il y a peu, comme un no mans land, le centre d'activité de lavandiers communément appelés « Fanico ». C'était aussi le refuge de bandits de tout acabit en errance. Vu les habitudes, surtout que les mauvaises ont la peau dure, il est bon de mettre un point d'honneur à la sécurité des potentiels visiteurs.

■ Assane N.

■ L'embellissement du rond-point des 220 logements d'Adjamé



Pour la énième fois, le rond-point d'Adjamé 220 logements est encore en chantier. Chaque fois que cet espace fort fréquenté de la capitale économique a été réaménagé, son embellie ne dure que le temps de son inauguration. Il

devient très vite une poubelle à ciel ouvert ou un urinoir malodorant... bref, un investissement à fonds perdu. Cette fois, c'est le District d'Abidjan du Gouverneur Cissé Bakongo qui est à la manœuvre. Y aura-t-il un change-

ment dans la gestion du site pour garantir la durabilité des effets des travaux ? Il faut espérer qu'à l'issue des travaux, chaque citoyen comprenne que quiconque contreviendra aux mesures de salubrité devra payer.

■ Assane N.

■ Une brigade de lutte contre le désordre urbain à la manœuvre



Pour assurer la durabilité des bénéfices des investissements du District d'Abidjan dans la lutte contre le désordre urbain, le Gouverneur Cissé Bakongo a mis en place une brigade, justement appelée

« Brigade de lutte contre le désordre urbain ». Elle est forte de 6 Sections composées de 295 éléments issus des polices municipales d'Anyama, de Bingerville et de Songon. Leur rôle : lutter contre l'insalubrité, les installations anarchiques de commerçants et autres mendiants sur le domaine public, l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations. Voici un corps qui n'aura même pas le temps de chômer. La nouvelle brigade a déjà donné le ton à Bobo à travers des interventions spectaculaires fort appréciées par les populations. Mais pour qui connaît les mentalités ivoiriennes en matière de maintien de la salubrité publique, il ne faut pas crier victoire trop vite. L'expérience a montré que le naturel revient toujours au galop. Il reste à espérer qu'avec cette brigade de lutte contre le désordre urbain, cette fois sera la bonne.

■ Assane N.

PTUA : Fluidité routière, commerce, environnement...

DES TRAVAUX QUI IMPACTENT LES INDICES DU DEVELOPPEMENT HUMAIN

En marge de ses gros œuvres, le PTUA exécute des travaux connexes dans les villes, sur des routes, dans des carrefours... Des travaux de dimensions modestes qui vont pourtant impacter le développement humain dans le District Autonome d'Abidjan.

UN APPUI LOGISTIQUE À L'URC

Pour lui permettre d'assurer au mieux la fluidité et la mobilité urbaine, un appui logistique a été apporté à l'Unité de Régulation de la Circulation (URC) de la Police Nationale. Il s'est agi de doter cette Unité de matériels suivants:

- 20 motos et 50 scooters accompagnés de casques et accessoires;
- 10 véhicules de type 4x4 double cabine;
- 15 Véhicules de Transport de Troupes de 32 places.

MARCHÉ DE KOUMASSI : CONSTRUCTION D'ÉQUIPEMENTS MARCHANDS

Pour améliorer les conditions de travail et les revenus des femmes dans le District Autonome d'Abidjan, un plan de réhabilitation et de construction de certaines installations a été exécuté dans le marché Divo de Koumassi. Après la réalisation d'un état des lieux de l'existant, et l'indentification des femmes commerçantes du marché, il a été construit 60 magasins de vente ; un bâtiment comprenant des sanitaires pour homme et femme chacun. Enfin, il y a eu un ravalement général du grand hangar du marché.



YOPOUGON / ZONE INDUSTRIELLE : CONSTRUCTION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT POUR DES VÉHICULES

Pour lutter efficacement contre le désordre urbain, un certain nombre de travaux ont exécutés à Yopougon, zone industrielle. Il s'est agi d'aménager une plateforme pour le stationnement des véhicules dans la zone industrielle de Yopougon sur une superficie de 4 hectares plus.

▪ Assane Niada

BROFODOUMÉ, ATTECOUBÉ, KOUMASSI ET BINGERVILLE

4 CENTRES MULTIFONCTIONNELS CONSTRUITS POUR LES FEMMES ET LES JEUNES



4 centres multifonctionnels pour les femmes exerçant dans la commercialisation du poisson fumé, de l'attiéké et de la viande de porc ont été construits dans quatre communes du District Autonome d'Abidjan. Ces travaux visent à améliorer les conditions de travail et les revenus des Femmes à Brofodoumé, Attécoubé, Koumassi Et Bingerville.

▪ Assane N.

DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

82 000 ARBRES PLANTÉS
SUR 382 KM

Sur les voies structurantes du PTUA et certaines artères des Communes du District Autonome d'Abidjan (DAA), l'on a procédé au planting d'arbres sur 382 km. Objectif : améliorer le paysage écologique urbain et préserver la qualité de l'air pour le bien-être des populations. Ainsi, la pépinière du DAA a été réhabilitée à travers la pose de bornes fontaines pour une alimentation en eau. Puis il y a eu la fourniture et la pose de poteaux de jardin en aluminium pour l'éclairage, la construction d'un mini appartâmes de 20m² pour la réception des usagers, la construction d'un



hangar de 50m² devant servir au stockage des intrants et du matériel de jardinage, l'aménagement des sites à l'intérieur de la pépinière devant recevoir les plants, la préparation des pépinières tenant compte des différentes essences choisies. Autres volets du projet : des travaux de planting notamment 24 338 arbres (Zone Abidjan Sud), 24 382 arbres (Zone Abidjan Nord) et 35 189 (Voies structurantes) ; l'acquisition et l'installer des dispositifs de protection pour chaque arbre planté ; l'aménagement des trottoirs en pavé.

▪ Assane Niada

APPUI AUX ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS

3000 FEMMES DU DISTRICT
D'ABIDJAN SOULAGEES

Contribuer à l'autonomisation économique des femmes du DAA en les appuyant dans la réalisation des activités génératrices de revenus d'une manière durable, et assurer une meilleure qualité de vie, une bonne sécurité sanitaire ainsi qu'une valeur nutritive dans le cadre de la commercialisation du manioc, du poisson et du porc fumé. Il s'agira de :

- Identifier des sites des activités de fumage de poisson, de porc et préparation d'attiéké sur le District Autonome d'Abidjan ;
- Réaliser une étude de la pollution susceptible d'être engendrée par le fumage des aliments (CO₂, dioxines et furannes, mercure ...) avec les foyers traditionnels et les fours améliorés de la FAO ;
- Proposer des solutions d'atténuation des effets néfastes des polluants lors des activités de fumage par la vulgarisation des fours améliorés de la FAO ;
- Produire le manuel de conduite écologiquement rationnelle des sites de fumage.

▪ Assane N.

DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

89 CARREFOURS À
EQUIPER EN FEUX
TRICOLORES INTELLIGENT

- Améliorer les carrefours identifiés par un aménagement adapté et l'installation d'équipement technique performant de feux tricolores. Il s'agira de :
- Acquérir le matériel technique des feux tricolores intelligents ;



- Elaborer les schémas et les plans d'exécution ;
- Aménager et embellir les Carrefours et produire les rapports d'aménagement ;
- Installer les feux tricolores dans les Carrefours aménagés et produire les rapports d'installation.

▪ Assane N.

LE PONT À HAUBANS « ALASSANE OUATTARA »

UNE ŒUVRE UTILE ET SUBLIME !

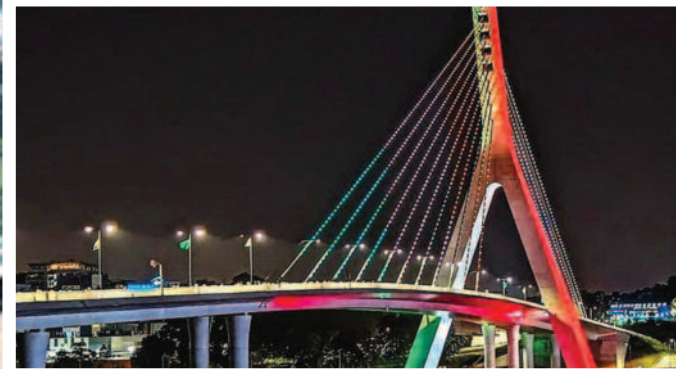


D'une longueur de 630 mètres dont 200 mètres à haubans enjambant le chenal de la baie de Cocody, le Pont Alassane Ouattara se compose, du côté Est de la baie de Cocody d'un viaduc d'accès long de 260 mètres et 24 mètres de large, doté de 2 x 2 voies de circulation, ainsi que de deux passages de 1,5 mètre de large chacun destinés aux cyclistes et aux piétons. Du côté ouest de la commune du Plateau, un second viaduc d'accès qui s'étend sur 147 mètres et

comprend une voie de circulation, ainsi qu'un passage dédié aux cyclistes et aux piétons. En outre, le pont possède deux échangeurs, leurs bretelles de liaison, les voies d'accès et des adaptations aux voies existantes. La longueur totale de tous ces éléments atteint 1,6 Km au cumul.

Les fondations profondes, réalisées par des pieux de 2 mètres de diamètre, s'étendent jusqu'à une profondeur de 70 mètres. Le tablier, large de 24 mètres, est équipé de deux fois deux voies de circulation, ainsi qu'une piste cyclable et un espace pour les piétons.

▪ Assane Niada



AHMADOU KONÉ, Maire de Bouaké :

« BOUAKÉ : LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE, LA COHÉSION SOCIALE, LE CARNAVAL ET MOI... »

● BOUAKÉ A UN BESOIN GLOBAL ET URGENT D'ENVIRON DIX MILLE LOGEMENTS POUR LES 5 PROCHAINES ANNÉES

« Bouaké est aujourd'hui une ville comme toutes les autres... Elle a rebondi ». Surtout ne ramenez plus le maire de Bouaké aux « crises antérieures ». Optimiste, tourné vers le progrès, M. Ahmadou Koné voit désormais sa commune comme un grand pôle de développement économique en pleine expansion. Et les arguments pour le dire ne lui manquent pas. Interview.

Monsieur, il y a comme un air de regain de dynamisme au niveau des activités économiques et de la mobilité urbaine dans votre commune. Peut-on pour autant dire que «Bouaké is back ?»

En me désignant comme le candidat de notre parti, le RHDP, à Bouaké, le Président de la République, SEM Alassane Ouattara, m'a assigné une mission. À sa suite, les populations locales qui m'ont accordé leurs suffrages à hauteur de 79,80%, ont, à leur tour, confié la même mission : faire en sorte que Bouaké se positionne comme un pôle économique majeur dans notre pays, comme par le passé. C'est ce que nous sommes en train de faire. Le moment viendra d'en faire le bilan. En attendant, je voudrais saluer l'engagement du Conseil municipal, des cadres et des populations à nos côtés.

Avez-vous le sentiment que vous êtes sur la bonne voie pour relever ce défi ? Si oui, pouvez-vous exprimer votre optimisme à travers des chiffres ?

Nous sortons d'un forum économique que nous avons organisé avec un certain nombre de services de l'État. Nous avons enregistré la présence effective de 540 chefs d'entreprise ; 750 participants et une mobilisation massive des populations autour de l'événement. Ces résultats montrent clairement qu'il y a un regain d'intérêts des hommes d'affaires pour Bouaké. Ces résultats sont également le reflet du travail qui a été fait par le gouvernement, l'équipe municipale sortante et nous-même aujourd'hui, pour une amélioration de l'environnement globale des affaires. C'est d'ailleurs dans ce cadre que des investissements importants ont été faits en termes d'infrastructures de toutes sortes à Bouaké.

L'autre volet de notre stratégie, c'est d'associer davantage les populations à cette dynamique de développement.

>>> Suite à la page 37



Quels devraient être les principaux leviers du développement économique de Bouaké ?

La logistique et la distribution ! Le positionnement géo-stratégique de la ville lui confère une excellente connectivité avec le Port autonome d'Abidjan, l'aéroport international, les autres villes de l'intérieur et surtout les pays de l'hinterland. C'est un grand carrefour commercial. Pour qu'elle joue pleinement ce rôle de ville-carrefour, il lui faut renforcer son secteur de la logistique et de la distribution : transports routiers et ferroviaires, fret aérien, commerce. Autour de celles-ci, vont nécessairement se développer d'importantes autres activités connexes : les zones industrielles, les zones d'entrepôt, etc. J'encourage donc tous les acteurs de la chaîne logistique et de la mobilité urbaine et interurbaine à s'intéresser sérieusement à la ville de Bouaké. D'ailleurs, sous d'autres cieux, Bouaké, une ville située à 3 heures de route d'Abidjan, devrait être considérée comme une ville portuaire. Elle devrait être un point d'appui du Port Autonome d'Abidjan.

Monsieur le Maire, qui parle de développement global, parle d'un afflux massif d'opérateurs économiques, mais aussi de main-d'œuvre. Toutes choses qui nécessitent la construction d'établissement d'accueil. Avez-vous un projet immobilier à soumettre aux acteurs du secteur du bâti ?

Bouaké a un besoin global et urgent d'environ dix mille logements pour les 5 prochaines années, principalement pour loger les cadres supérieurs et moyens. Sur le social, il y a une réelle explosion démographique à laquelle il va falloir répondre, et le Ministre de la Construction y travaille. Il vient d'ailleurs de finaliser un accord avec la Banque Islamique

de Développement pour la réalisation de plusieurs logements d'habitation à Bouaké. Nous avons nous-mêmes, signé avec un groupe immobilier ivoirien pour la réalisation de logement, à la faveur du dernier « forum Investir ». Mais il y a encore de la place pour tout opérateur du secteur du bâti.

Cela dit, au-delà de l'immobilier exclusivement dédié à l'habitation, il y a une forte demande de bâtiments à usage commercial : bureaux, sièges d'entreprise, magasins, etc. Des banques nous sollicitent régulièrement pour les aider à construire leurs agences à Bouaké. Il faut trouver des sites pour ces entreprises. C'est pour cela que sur la question de la disponibilité du foncier dans la commune, nous travaillons en parfaite intelligence avec les propriétaires terriens; tout comme nous travaillons avec le ministère de la construction. Nous voulons en effet avoir un plan directeur d'urbanisme qui soit robuste, durable et intègre les questions de mobilité, de spécialisation des espaces : cadre de vie, espace de loisir, de santé, etc. Il s'agira de donner une vraie orientation de l'occupation des terrains urbains.

>>> Suite à la page 38





C'est vrai qu'au regard des demandes pressantes, il faut aller très vite. Mais tout doit se faire dans un cadre plus cohérent, mieux organisé. Le travail de redressement cadastral qui a commencé ici par le ministère de la construction, va nous aider à rendre le cadre de vie des populations beaucoup plus agréable. Il y a donc des besoins. Les opérateurs du secteur de l'immobilier sont très attendus.

Par le passé, Bouaké était l'épicentre de la culture et du loisir avec son célèbre Carnaval. Comment faire pour que la ville retrouve ce label ?

Oui, Bouaké était une destination touristique très prisée autour du carnaval. Mais voyez-vous, la ville et la région sont restées instables pendant longtemps. Il faut absolument que les gens qui y arrivent se sentent en sécurité. Bien sûr, aujourd'hui, c'est tout à fait facile d'aller à Bouaké, l'autoroute du Nord ayant été prolongée. Mais cela dit, si sur place, vous n'avez pas ce qu'il faut en termes de loisirs, de structures d'accueil, de cadres, de vie, etc., les visiteurs viendront, mais repartiront le même jour. Ce n'est pas ce que nous voulons. Donc, il nous appartient de travailler de manière à retenir les personnes qui arrivent à Bouaké pour diverses raisons. Deux ans plus tôt, nous n'avions pas plus de deux réceptifs hôteliers de grande capacité. Aujourd'hui, à la faveur de la CAN, il y a eu des réhabilitations

et de nouvelles constructions de nouveaux établissements qui ont augmenté nos capacités d'accueil. Nous continuerons à pousser les autres acteurs de l'industrie du tourisme à faire les mêmes efforts de construction et d'innovation. Et ce n'est pas des sites touristiques originales qui manquent.

Je vous parlerai du Nzi River Lodge, mais il y a également le Parc de Taï, de Comoé, de Tanous Sakassou, des falaises de Brobo, etc. Il y a beaucoup de merveilles à découvrir dans la région.

Le Carnaval de Bouaké était pratiquement l'identifiant de la ville et sa marque déposée. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Pour le retour du Carnaval, nous ne voulions pas nous précipiter. Notre ambition, c'est de le relancer en 2025. Mieux, pour ce chantier, nous nous donnons deux défis : réussir un retour triomphal du Carnaval de Bouaké ; puis pérenniser l'événement, comme par le passé. Le carnaval, d'il y a quelques années, ne peut plus être le même que celui d'aujourd'hui. Il était porté par de puissantes unités industrielles comme Gonfreville, Fubaco, etc., qui n'existent plus. Car, faut-il le rappeler, c'était l'une des occasions pour la Côte d'Ivoire de démontrer tout son savoir-faire en termes d'industrialisation à travers le défilé des chars des entreprises. Il faut donc une autre vision et professionnaliser davantage l'événement en tenant compte de l'intérêt des personnes à se dépla-

cer dans une ville secondaire en Afrique. Toutes choses qui nécessitent un minimum de travail en interne, parce que nous entendons en faire un produit d'appel pour la région.

Monsieur le ministre, comment voyez-vous Bouaké dans dix ou 15 ans ?

Bouaké est désormais une terre d'opportunités. La stabilité est de retour ; les gens vivent heureux ; bref, Bouaké a rebondi. Ce qu'il faut aujourd'hui, à l'instar de toutes les grandes villes du pays ou du continent, c'est de faire face aux sujets importants et communs à toutes les populations urbaines : la santé, électricité, l'accès à l'emploi, etc. Nous faisons face aux mêmes problématiques que toutes les communes. Parfois, quand vous avez souffert, cette souffrance peut être considérée comme une rampe de lancement. C'est le cas de Bouaké pour laquelle le gouvernement, les populations, les cadres, tout le monde est engagé. Cela peut faire avancer les choses très vite sur des questions comme l'attractivité, les investissements, notre contribution au PIB. En gros, il fallait une vision approuvée par la population, nous l'avons ; il fallait une stratégie pour la mettre en place et le forum économique qui vient de se tenir avec succès en est illustration.

Dans dix ans, sans doute avant, je pense que Bouaké sera une ville qui compte à tout point de vue en Côte d'Ivoire.

▪ Interview réalisée par Jules TOUALY

UVICOCI

UN REFORMATEUR AUX
COMMANDES DE LA FAITIÈRE

Les maires de Côte d'Ivoire ont confié les rênes de l'Union des Villes et Communes au ministre Amadou Koné, à l'occasion de la 7e Assemblée générale électorale de leur faitière, l'UVICOCI. Un choix jugé positif, d'autant que le Maire de Bouaké est précédé d'une forte réputation de réformateur, sans doute au regard des résultats qu'il accumule tant dans la commune de Bouaké qu'à la tête du ministère des Transports.

Le maire Amadou Koné est le nouveau président élu de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI). Mais pour la majorité de ses pairs, ce choix n'a rien de surprenant. L'on explique que l'homme était déjà précédé d'une forte réputation de réformateur capable d'impacter positivement la gouvernance de l'Union, comme il l'a réussi dans la gestion de sa commune et au Ministère des Transports.

A Bouaké, en effet, le maire Amadou Koné a réussi, le temps d'un mandat, à effacer les tristes vestiges de l'histoire récente de la ville martyre. Et pas seulement. La reconstruction du Grand marché, la revalorisation urbaine de ses abords (gestion du transport urbain, espaces publics, etc.), ses ambitieux projets de développement, les réformes et les offres incitatives qu'il propose aux partenaires au développement, convainquent très vite, opérateurs économiques et



Le Maire de
Bouaké,
Amadou Koné,
Président de
l'UVICOCI

bailleurs de fonds. Toutefois, son fait d'armes reste d'avoir pu construire des ponts entre les différentes couches de la société à «Gbêkêkro».

Idem dans le secteur des Transports où l'ordre et le civisme sont difficiles à régenter. Mais grâce à une pédagogie dont il a lui seul le secret, le Ministre Amadou Koné a réussi à fédérer tous les acteurs des transports routiers autour de sa vision du développement. Et depuis, chacune de ses réformes illustre des avancées majeures de la Côte d'Ivoire vers la modernisation des Transports.

Si le Ministre-Président parvient à implémenter tous ces retours d'expériences dans l'administration de l'UVICOCI, il y a fort à parier que la faitière des maires connaîtra des lendemains meilleurs sous sa houlette.

■ Jules Toualy



Une vue du nouveau bureau
exécutif de l'UVICOCI

A PROPOS DE LA CNPS

HISTORIQUE ET STATUT JURIDIQUE

La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), dans sa forme actuelle, est le résultat d'une longue évolution qui s'est faite en plusieurs étapes :

13 novembre 1955

L'arrêté n°8868 du 13 novembre 1955 institue le régime des Prestations Familiales au profit des travailleurs salariés exerçant une activité en Côte d'Ivoire. La gestion de ce régime est confiée à la Caisse des Compensations des Prestations Familiales de Côte d'Ivoire (CCPF-CI) créée pour payer les allocations familiales aux travailleurs.

24 février 1957

Le décret n°57-245 du 24 février 1957 crée le régime des Accidents du Travail et Maladies Professionnelles. La gestion est confiée aux sociétés d'assurance privée.

21 septembre 1960

La Caisse de Retraite des Travailleurs de Côte d'Ivoire (CRT-CI) a été créée avec pour mission de payer une pension aux travailleurs affiliés ayant atteint l'âge de la retraite ou à leurs ayants droits.

1^{er} août 1964

La loi 64-190 institue de nouveaux avantages pour la femme salariée en couche. Elle bénéficie, en plus de ses indemnités journalières, de frais d'accouchement, de soins médicaux et de frais pharmaceutiques.

08 décembre 1964

Par la loi 64-481, la gestion technique et financière de la branche des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles est confiée à la Caisse des Compensations des Prestations Familiales de Côte d'Ivoire (CCPF-CI) qui devient alors la Caisse de Compensation des Prestations Familiales, des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de Côte d'Ivoire (CCPFATMP-CI).

20 décembre 1968

La loi N°68-595 portant Code de Prévoyance Sociale est votée. La Caisse de Compensation des Prestations Familiales, des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles (CCPFATMP-CI) devient la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS).

12 juillet 1971

La gestion des trois branches est unifiée. Par la loi N°71-332 du 21 juillet 1971, la Caisse de Retraite des Travailleurs de Côte d'Ivoire disparaît en prenant les statuts de la CNPS. Désormais, la gestion technique administrative et financière des trois branches est unifiée au sein de la CNPS.

13 septembre 1980

La loi 80-1070 classe la CNPS parmi les Établissements Publics Nationaux (EPN).

12 juillet 2000

Du statut d'Établissement Public National (EPN), la CNPS est devenue une Entreprise de Type Particulier avec le décret N° 2000-487 du 12 juillet 2000 qui lui consacre le statut d'Institution de Prévoyance Sociale – Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (IPS-CNPS) avec pour missions, la gestion du régime obligatoire de prévoyance sociale du secteur privé et assimilé.

17 juillet 2019

Par l'ordonnance n° 2019-636 du 17 juillet 2019 portant institution de régimes de Protection Sociale des Travailleurs Indépendants, l'Etat de Côte d'Ivoire a confié à l'IPS-CNPS, la mise en œuvre et la gestion dudit régime, élargissant ainsi son champ de compétence à cette frange de la population active représentant plus de 6 millions de travailleurs.

OBJECTIF ET MISSIONS

La CNPS a pour objectif la gestion du régime de protection sociale des travailleurs du secteur privé et assimilés et des travailleurs indépendants. Dans ce cadre, elle recouvre des cotisations sociales et sert en contrepartie des prestations. Ses missions portent essentiellement sur :

- Le recouvrement des cotisations sociales ;
- Le paiement des prestations afférentes aux différents régimes (prestations familiales, assurance maternité, assurance vieillesse et accidents du travail et maladies professionnelles) ;
- La gestion des régimes complémentaires ou spéciaux, obligatoires ou volontaires.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

La CNPS est placée sous le contrôle d'une tutelle technique et administrative exercée par le Ministre chargé de l'emploi et de la Protection Sociale d'une part et d'une tutelle financière exercée par le Ministre chargé de l'économie et des finances d'autre part.

Son organisation administrative repose sur deux (02) organes : le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration de la CNPS dispose d'une composition tripartite de 12 membres dont :

- Quatre (04) administrateurs représentant l'Etat ;
- Quatre (04) administrateurs représentant les organisations représentatives des employeurs ;
- Quatre (04) administrateurs représentant les organisations des travailleurs.

Le Conseil d'Administration délibère sur la politique générale de l'Institution et contrôle la gestion administrative et comptable.

Quant à la Direction Générale, elle est assurée par un Directeur Général nommé par le Conseil d'Administration. Il assure la gestion courante de la CNPS, assisté dans sa mission par deux (02) Directeurs Généraux Adjoints dont un en charge de l'Administration et des Finances et l'autre de l'Exploitation.



RÉGIMES DE PRÉVOYANCE SOCIALE DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

QU'EST CE QU'UN INDÉPENDANT ?

Est considérée comme travailleur indépendant toute personne exerçant une activité professionnelle lui procurant un revenu, quelle que soit sa nature, pour son propre compte ou en qualité de mandataire non salarié. Environ 90% des travailleurs en Côte d'Ivoire ne bénéficient pas de protection sociale car exclus du champ d'application des régimes d'assurance sociale, ce sont :

- Les travailleurs du monde agricole
- Les commerçants
- Les transporteurs
- Les artistes
- Les libéraux
- (pharmacien, notaire, avocat, géomètre, architecte ...)
- Les sportifs
- Les artisans
- Les religieux
- Les ivoiriens de la diaspora (dans les pays n'ayant pas de convention de sécurité sociale avec la Côte d'Ivoire).

Indemnités journalières RSTI

Revenus de remplacement en cas d'interruption temporaire de l'activité professionnelle du TI

RISQUES COUVERTS

- MALADIE
- ACCIDENT (A CARACTÈRE PROFESSIONNEL OU NON)
- MATERNITÉ

CONDITIONS D'OUVERTURE DES DROITS

DÉLAI DE CARENCE	DURÉE MAXIMALE DE VERSEMENT DE L'IJ	DURÉE MINIMUM DE COTISATION
14 jours (pas de délai de carence pour la grossesse)	300 jours sur 3 ans (98 en cas de grossesse)	3 trimestres cotisés sur les 4 derniers trimestres



Retraite RSTI

Versement d'une pension viagère de base & prestations de réversion au conjoint survivant marié légalement et aux orphelins de père et de mère.

RISQUES COUVERTS

- Vieillesse (Retraite)
- Pension de retraite (viagère)
- Allocation unique
- Réversion des droits en cas de décès

CONDITIONS D'OUVERTURE DES DROITS

ÂGE DE BÉNÉFICE	ÂGE D'ANTICIPATION	ÂGE DE RÉVERSION
60 ans	55 ans	55 ans (50 ans pour l'anticipation)



Retraite RCTI

Versement d'une pension complémentaire

RISQUES COUVERTS

TYPES DE PRESTATIONS*

- Pension de retraite complémentaire
- Allocation unique complémentaire
- Remboursement des cotisations si moins de 5 ans de cotisations

- Réversion des droits en cas de décès

** avoir cotisé pendant au moins 5 ans et bénéficier de l'une ou l'autre de ces prestations au régime de base.*

CONDITIONS D'OUVERTURE DES DROITS

LIQUIDATION DES DROITS	ÂGE DE BÉNÉFICE
Conditionnée par la demande préalable de liquidation des droits du régime de base.	En même temps que le régime de base. Idem pour l'âge d'anticipation et l'âge de la réversion



ARCHIBAT 2025

AXES MARKETING FAIT LA PART BELLE AUX VISITEURS

La 10e édition d'Archibat sera marquée par plusieurs innovations. Trois d'entre elles sont explicitement orientées vers les visiteurs et les exposants, principaux centres d'intérêt des organisateurs.



ARCHIBAT 2025 se tient en avril, soit sept mois avant la date habituelle d'octobre. Ce rapprochement de la date de l'événementiel n'est pas fortuit. « Dans le but de permettre aux populations de rester beaucoup plus concentrées sur cette actualité à venir, et avec le concours des architectes et les suggestions de nos partenaires exposants, nous avons tous convenu d'anticiper les dates habituelles », explique le président de l'ordre national des architectes, l'une des parties prenantes à l'organisation du Salon.

La deuxième faveur accordée aux visiteurs se trouve dans le calendrier général de l'événement. Le Salon se tient du vendredi 11 avril au mardi 16 avril 2025. Il est à cheval sur le weekend (samedi et dimanche : Ndlr)

où les visiteurs travailleurs qui n'ont que rarement le temps de se déplacer sur le site de l'exposition auront le temps de bénéficier des bienfaits du Salon. « Selon nos statistiques, ce sont les jours où nous enregistrons un afflux massif des visiteurs ; autant leur accorder ce privilège bien mérité, cette fois-ci, renchérit M. Joseph Amon, Pdt du CNOA.

Le dernier « cadeau » aux visiteurs est offert par les architectes eux-mêmes. En effet, il y aura à Archibat 2025, une master class à travers laquelle les visiteurs auront l'opportunité de s'adresser directement aux architectes pour leur présenter leurs préoccupations, leurs projets de contention, etc. «Ce sera l'occasion de briser la glace entre eux et nous!» s'exclame le président Amon, convaincu que cette initiative devrait davantage rapprocher les populations et les premiers techniciens du secteur du bâti.

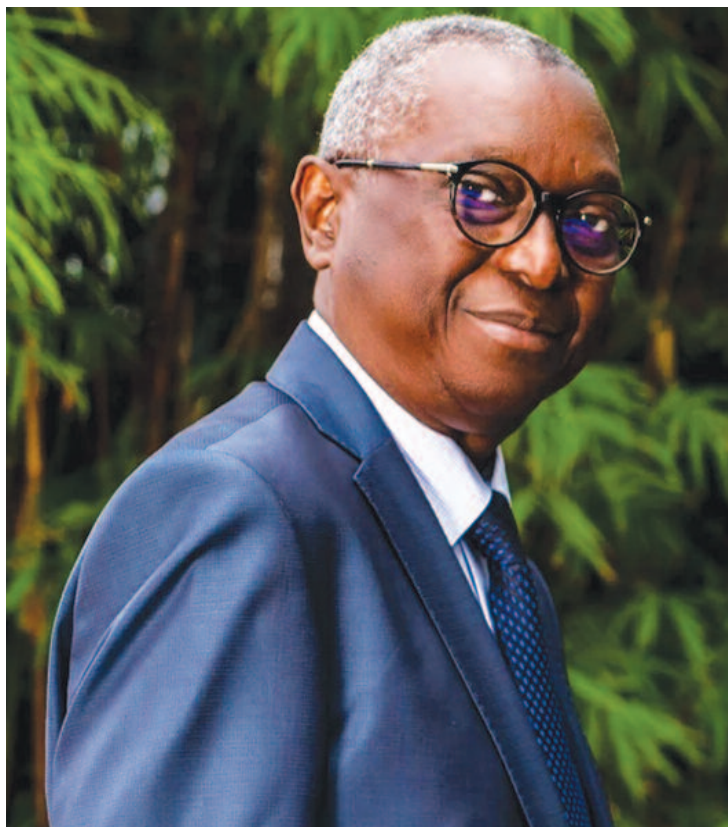


INTERVIEW / M. Amon Président de l'Ordre des Architectes de Côte d'Ivoire :

« L'ÉTALEMENT URBAIN EST AUJOURD'HUI UN FACTEUR NÉGATIF DANS NOS VILLES »

● « PLUS DE 12 PAYS AFRICAINS ATTENDUS... »

A Archibat, chaque édition arrive toujours avec son lot d'originalités. Qu'en est-il du 10e Salon en 2025 ? M. Joseph Amon, Président de l'Ordre National des Architectes de Côte d'Ivoire (CNOA) lève un coin du voile sur les thématiques, la vision des architectes pour le renouvellement urbain ; ce qu'ils attendent des politiques.



Archibat 10e 2025 s'ouvre sous le thème « Architecture et renouvellement urbain ».

C'est la 10e édition d'Archibat. 9 autres se sont déjà tenues avec, chaque fois, une thématique différente. Mais cette fois-ci, nous avons voulu, au niveau de l'Ordre des Architectes, apporter une contribution au calendrier qui se déroule actuellement autour de nous. En effet, un certain nombre d'initiatives ont été prises par les autorités du district d'Abidjan en vue d'apporter une certaine clarté dans le paysage urbain de la ville. Les architectes ont voulu se mettre dans le même moule des réflexions qui sont en cours en apportant une contribution.

Concrètement, pouvez-vous nous donner une idée de ces contributions ?

L'étalement urbain est aujourd'hui un facteur malheureusement négatif dans nos villes et cités. Il entraîne

beaucoup de problèmes : la mobilité urbaine, mais également des problèmes d'environnement et de cadre de vie. Et nous pensons que les contributions des architectes, dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain, peuvent être des éléments catalyseurs pour ramener la population à avoir une autre perception de leur cadre de vie.

« LES PROFESSIONNELS, EUX, ONT UNE AUTRE LECTURE HOLISTIQUE DE LA PROBLÉMATIQUE DE LA VILLE »

Le renouvellement ne se limite pas seulement à reconstruire ce qui était, mais à apporter tout ce qui manque à la ville, c'est-à-dire, ramener la population dans son centre urbain par une densification beaucoup plus grande, apporter toutes les infrastructures et équipements nécessaires à la prise en charge de populations qui vivent dans un environnement. À Archibat 2025, nous pourrions voir à travers les conférences et les communications qui vont se succéder, les exemples qui ont été faits ailleurs, aussi bien sur le continent qu'à travers le monde, où l'on s'est réapproprié l'espace urbain par des réflexions et des analyses portées par des architectes et non par des politiques ou par des administratifs. Les professionnels, eux, ont une autre lecture holistique de la problématique de la ville en tenant compte de tous les facteurs sociologiques, anthropologiques, techniques, urbaine, etc.

Archibat 10 se tient cette année quelques mois avant les dates habituelles. Qu'est-ce qui explique cette anticipation ?

Nous savons tous que dans le dernier trimestre de l'année 2025, se tiennent des échéances très importantes pour notre pays, les élections présidentielles.

>>> Suite à la page 44

Les éditions antérieures d'Archibat se tenaient justement à cette même période de l'année. Dans le but de permettre aux populations de rester beaucoup plus concentrées sur cette actualité à venir, et avec le concours des architectes et les suggestions de nos partenaires exposants, nous avons tous convenu d'anticiper les dates habituelles. Par ailleurs, selon le calendrier de la disponibilité du Parc des expositions, la période du mois d'avril se trouve être la mieux indiquée.

L'événement va encore accueillir un grand nombre de vos confrères de l'UEMOA et d'autres pays africains. De toute évidence, l'expérience de la 9e édition a été très positive !

Absolument ! en 2023, nous avons eu un très fort accompagnement de la Commission de l'UEMOA, qui a permis aux architectes de son espace de se retrouver à Abidjan. Nous avons pu parler, en marge du Salon, d'architecture, de formation. Ils ont également participé aux différents thèmes retenus sans le cadre des panels. Cette fois-ci, ce sont les architectes de la zone ouest-africaine, donc de 12 pays, qui vont se retrouver à Abidjan, à la fois pour parler de l'architecture en Afrique, préparer le prochain congrès des architectes, mais aussi évoquer la problématique du renouvellement urbain, à travers des expériences qui existent dans chacun des pays. Pour les pays qui n'ont pas encore entamé cette expérience de renouvellement urbain, ce sera l'occasion de venir apprendre comment les architectes d'autres horizons portent cette réflexion.

« AUX POPULATIONS : VENEZ RENCONTRER DES ARCHITECTES POUR PARLER DE VOS PROJETS DE CONSTRUCTION... »

Mais au-delà de la zone ouest-africaine, des architectes



viendront de la zone centrale (Cameroun, Gabon, Rdc, etc.) et de l'Afrique du Nord. Ils ont déjà manifesté leur désir de prendre part aux différents échanges, conférences et panels. C'est l'occasion, pour nous, de dire toujours que la Côte d'Ivoire constitue un maillon fort dans le développement sur le continent africain.

Archibat se tient quelques semaines après l'ouverture de l'échangeur du carrefour Akwaba à la circulation publique. Une note de soulagement ?

À ce nouveau-là, nous ne pouvons qu'applaudir des deux mains. Cela arrive à point nommé. Cet échangeur va assurément accroître la fluidité routière, donc, beaucoup plus de facilités pour arriver sur le site du Parc des expositions. Nous nous en réjouissons comme nous attendons impatiemment toutes les améliorations qui seront certainement apportées aux autres carrefours qui précèdent l'échangeur Akwaba, parce que la population a besoin de se déplacer avec toutes les commodités et la sécurité nécessaire.

Par ailleurs, contrairement aux éditions antérieures, Archibat 2025 sera à cheval sur le week-end. Il se tient du vendredi au mardi de la semaine suivante. Les samedi et dimanche sont, en effet, des jours où les populations se déplacent pour venir à ce salon. C'est du moins ce que nous révèlent nos statistiques. J'exhorte les populations à prendre part à des agoras, panels et master class, durant deux jours. Elles auront l'occasion de rencontrer des architectes pour parler de leurs projets de construction, et surtout, de travailler avec des professionnels aguerris à toutes les modalités constructives.

▪ Interview réalisée par Jules TOUALY



FORUM ASSINIE-MAFIA 2025

Partenaires stratégiques institutionnels



Partenaires Organisations socio-professionnelles



Partenaires Presse et médias



LE SALON DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

LE PREMIER GRAND MARCHÉ DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Guidée par sa volonté d'accompagner son équipe vers la réussite, Penda DRAMERA, initiatrice et promotrice du Salon des Collectivités Territoriales, transforme ses rêves en actions, ses idées en réalisations, comme un architecte d'utopies, bâtissant des ponts solides entre les cultures et les ambitions. C'est ainsi qu'elle met sur pied, une plateforme pour le renforcement de la gouvernance locale en Côte d'Ivoire : «**Le Salon des Collectivités Territoriales**».

En septembre 2024, Abidjan a accueilli au Parc des Expositions, la troisième édition de ce salon présenté comme un événement phare pour les acteurs du développement local et la décentralisation en Côte d'Ivoire.

Placé sous le thème « **Gouvernance territoriale : levier de résilience et de développement harmonieux des territoires** », cette 3^{ème} édition visait à renforcer les capacités des collectivités territoriales et à jouer un rôle clé dans le développement économique et social du pays, tout en

répondant aux défis contemporains. Pour l'initiatrice, le bilan de cette édition est reluisant : « **Cette édition a été très bien accueillie par les institutions et entreprises ivoiriennes, à en démontrer par la forte affluence des autorités sur les 3 journées d'activités; mais aussi par le nombre important de stands valorisant les produits et services que regorge notre territoire** », confie Mme Penda.



Penda DRAMERA, initiatrice et promotrice du Salon des Collectivités Territoriales

■ Armand ANGOURAN

LE SALON DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES TROIS ÉDITIONS, 3 SUCCÈS !

Sous la houlette du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Général de corps d'armée Vagondo DIOMANDE à qui elle est infiniment reconnaissante, La commissaire générale rassure que « **les élus locaux ont pris une part active et importante dans l'organisation de l'édition 2024, tant sur la réflexion des contenus qu'au niveau organisationnel.** Une particularité mobilisatrice à saluer selon elle: « **Je tiens une fois de plus à saluer toutes les hautes autorités présentes à nos côtés à savoir la Présidente du Sénat Madame Kandia CAMARA, le Président de l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI) le Dr Eugène AKA AOUELE, le Président de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI) Monsieur Amadou KONE, Le Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local le Dr Fidel YAPI, le Comité Scientifique avec à sa tête le Président Gervais Coulibaly et le Vice-Président Lanciné DIABY Maire de la commune de Sama-**



tiguila, et enfin le Comité d'organisation avec sa présidente, Mme BADOU Arlette, Maire de la commune d'Arrah».

Comme acquis majeurs, la 3ème édition a vu la mise en place d'un comité de suivi pour garantir la prise en compte des recommandations issues des éditions précédentes. Notamment sur la gestion financière des collectivités et le renforcement des capacités des élus locaux qui ont été portées à l'attention des autorités compétentes. Outre cela, l'objectif à long terme est de faire du salon un

rendez-vous incontournable non seulement pour la Côte d'Ivoire, mais également pour la sous-région et l'Afrique. Mme Dramera espère que, « **d'ici la quatrième édition prévue**



pour 2026, le Salon des Collectivités Territoriales deviendra un véritable point de rencontre sous-régionale, voire continental, pour les élus et les acteurs du développement local ».

■ Armand ANGOURAN



PENDA DRAMERA, Commissaire générale du Salon des Collectivités territoriales : « FAIRE DE CE SALON, UNE RENCONTRE SOUS-REGIONALE, VOIRE AFRICAINE... »

Le plus grand rendez-vous de partage pour les communes et régions de Côte est ancré dans le réflexe des Ivoiriens. Mais pour Penda DRAMERA, Commissaire générale du Salon des Collectivités territoriales, il faut voir plus loin. Interview.



Après trois éditions du Salon des collectivités territoriales de Côte d'Ivoire, quel bilan d'étape ?

La 3ème édition du salon des collectivités territoriales de Côte d'Ivoire a été très bien accueillie par les institutions et entreprises ivoiriennes, à en démontrer par la forte affluence des autorités sur les 3 journées d'activités ; mais aussi par le nombre important de stands valorisant les produits et services dont regorgent nos territoires.

Quels sont les retours des Maires et Présidents de Conseils Régionaux qui sont les cibles principales de l'événementiel ?

Les élus locaux ont joué une part active et importante dans l'organisation de ce salon, tant sur la réflexion des contenus qu'au niveau organisationnel.

Ils se sont vraiment approprié l'activité et impliqué se sont dans sa bonne tenue.

Je tiens une fois de plus à saluer toutes les hautes autorités présentes à nos côtés à savoir le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Général de corps d'armée Vagondo DIOMANDE, la Présidente du Sénat Madame Kandia KAMARA, le Président de l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI), le Dr Eugène AKA AOUELE, le Président de l'Union des Villes et Communes de Côte

>>> Suite à la page 49

d'Ivoire (UVICOCI) Monsieur Amadou KONE, le Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local le Dr Fidel YAPI, le Comité Scientifique avec à sa tête le Président Gervais Coulibaly et le Vice-Président Lanciné DIABY, Maire de la commune de Samatiguila, et enfin le Comité d'organisation dont la présidente Mme BADOU Arlette, Maire de la commune d'Arrah, ont significativement contribué à la réussite de l'évènement.

Une pensée pieuse pour le défunt maire de Guintéguela Monsieur Mamadou BAMBA, qui nous a brutalement quittés en fin d'année dernière et dont le travail qualitatif nous a été d'une précieuse aide.

Quelles sont les innovations qui attendent les participants au prochain salon des collectivités territoriales ?

Déjà toutes les recommandations et doléances issues des différents travaux lors du salon, seront remontées, pour analyse, auprès du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, Tutelle des Collectivités.

Ces recommandations ont pour objectif d'améliorer et d'accompagner le rayonnement de nos collectivités et le travail des élus locaux.

Un comité de suivi a été mis en place afin qu'avant la 4ème édition prévue se tenir en Octobre 2026, la plupart de ces recommandations aient été traitées et bénéficient aux collectivités locales.

Nous souhaitons par ailleurs faire de ce Salon, une rencontre sous-régionale et, pourquoi pas, africaine des collectivités territoriales, en rassemblant auprès des élus ivoiriens leurs pairs du continent.

■ Armand ANGOURAN



UNE VISIONNAIRE, CHANTRE D'UNE GOUVERNANCE EFFICACE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Du haut de sa longiligne silhouette, son visage radieux incarne la puissance tranquille d'une vision claire et d'une ambition maîtrisée. À la tête de SHINE Group, une agence conseil qui fait briller les entreprises en une myriade d'étincelles. Mais depuis le 07 Novembre 2019, Penda DRAMERA est commissaire générale et promotrice du tout premier marché des collectivités décentralisées. Par la force de ses idées. Y croyait-elle vraiment au moment où elle prenait le risque de s'y en-

gager ? Peu importe ! Ce que l'on sait, 3 éditions après, c'est que les Maires, Président de Conseils régionaux... bref, tous ses partenaires et acteurs du développement local, sont satisfaits du «Salon des collectivités territoriales». Ils y accorent tous les deux ans, pour échanger les uns avec les autres, à la recherche de solutions innovantes et durable afin de faire face aux nombreux défis du développement de leurs territoires respectifs.

■ A.A

LE FORUM ASSINIE-MAFIA

2^e ÉDITION

25, 26, 27, 28 JUIN 2025

LE RENDEZ VOUS INCONTOURNABLE DE L'ANNEE 2025



THÈME GÉNÉRAL

« ENTREPRENEURIAT FÉMININ : COMMENT BOOSTER LE POTENTIEL
DES FEMMES EN CÔTE D'IVOIRE ET DANS L'UEMOA »

Elles sont DG, DGA, PCA d'entreprises publiques et privées... Les 100 visages les plus emblématiques de l'entrepreneuriat au féminin célébrés à travers le Forum Assinie-Mafia, édition 2025. Parce qu'il est temps de porter sur les fonts baptismaux et ainsi de rendre à la Côte d'Ivoire et au monde, cette grande part de notre humanité, immortelle, non par notre volonté, mais par ce qu'elle est : la FEMME ACCOMPLIE !

LE DOCUMENT DE PRESENTATION

INÉDIT

LE GRAND LIVRE D'OR DE LA FEMME IVOIRIENNE

PREMIÈRE EDITION
SEPTEMBRE 2025



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- 244 PAGES D'EXCELLENCE ! ● Intérieur : papier bouffant 100 g / 240 pages
- Impression : Quadri 24/32 ● Finition : reliure ● Couverture : 32,7 / 26,8
- Carton : 1,5Kg – Gris ● Signet – Tranchefile – Couture

LA BIBLE DE L'EXCELLENCE AU FÉMININ

RÉGION DES LAGUNES : L'embouchure du fleuve Comoé réouverte

GRAND-BASSAM ATTEND D'ENORMES BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Très attendue depuis novembre 2019, l'ouverture ou la réouverture de l'embouchure du fleuve Comoé est désormais effective, avec à la clé, d'énormes bénéfices économiques et environnementaux pour Grand-Bassam et la Région des Lagunes.



L'embouchure obstruée (avant les travaux).

Entre les eaux douces du fleuve Comoé et l'eau de mer, les échanges sont désormais parfaits. C'est

la conséquence majeure de la réouverture récente de l'embouchure de Grand-Bassam. C'est aussi la clé pour la résolution d'importants

problèmes économiques et environnementaux à Grand-Bassam : la régénération de la flore et de la faune aquatique, le retour de la navigation et de la redynamisation de la pêche artisanale ainsi que des activités économiques connexes, la réduction des risques d'inondation etc. En effet, l'augmentation de la salinité de l'eau va modifier qualitativement et quantitativement les groupements végétaux. Autrement dit, c'est l'économie de Grand-Bassam et l'écosystème de la première capitale coloniale qui vont être durablement être impactés par les opérations de la réouverture de l'embouchure initiées par l'État de Côte d'Ivoire.

■ Assane Niada



L'embouchure réouverte (après les travaux).

RÉOUVERTE DE L'EMBOUCHURE DU FLEUVE COMOÉ

DES REPÈRES POUR COMPRENDRE LA PERTINENCE DU PROJET

Le fleuve Comoé prend sa source dans l'extrême nord de la Côte d'Ivoire à Pénì, localité située entre Banfora et Bobo-Dioulasso au Burkina Faso. Il traverse le pays sur une longueur de 813 kilomètres du Nord au Sud, et débouche sur l'extrémité orientale du système de la lagune Ébrié à Grand-Bassam.

Dans la décennie 1950, avec l'ouverture du canal de Vridi commandée par des impératifs économiques nationales, l'équilibre écologique naturellement

établi entre le fleuve, ses affluents et la mer a été chamboulé ; le point de jonction entre la Comoé et la mer à Grand-Bassam s'est retrouvé colmatée. Et depuis, la Lagune Ebrié, dans son ensemble et la Baie de Cocody en particulier, souffre d'une grave dégradation environnementale sous l'effet combiné de deux phénomènes. D'une part la forte urbanisation produisant des déchets liquides et solides incontrôlés dans la baie, et d'autre part, une modification défavorable de l'environnement aquatique symbolisée, entre autres, par la profusion encombrante de salades sur les

plans d'eau lagunaires. Après plusieurs tentatives infructueuses de réouverture, l'embouchure de grand-Bassam a fini par se refermer à tout jamais. Conséquences : il n'y a plus d'échanges entre l'Océan et les eaux du continent; un faible taux de renouvellement des eaux de la lagune; la réduction de l'activité de la pêche qui existait historiquement au niveau de l'embouchure; la dégradation de la flore et de la faune aquatique avec des conséquences désastreuses sur la vie et les activités économiques des populations.

▪ Assane Niada



DOMINIQUE KALIF, Communicant, membre-fondateur du RICOM (Réseau Ivoirien des Communicants) :

« LA HIÉRARCHIE A CONSCIENCE QUE LA COMMUNICATION EST PLUS UN CENTRE DE COÛT QU'UN CENTRE DE PROFIT ! »

● LES MENTALITÉS ÉVOLUENT... LA NOTION D'INVESTISSEMENT EN COMMUNICATION COMMENCE À S'ÉTABLIR

Peu ou mal connu du grand public, le communicant est pourtant l'une des clés de la stabilité et le chaînon essentiel pour la productivité de toute entreprise. Comment s'y prennent-ils ? L'expert Dominique KALIF, Directeur de la Communication Externe et de la Marque (DCEM) à la CIE, et membre-fondateur du RICOM (réseau ivoirien des communicants), nous en dit plus.



M. Kalif, qu'est-ce qu'un communicant ? Qu'est ce qui le distingue d'un communicateur ?

Un communicant désigne généralement un professionnel de la communication avec des compétences et des responsabilités spécifiques.

Un communicateur fait le plus souvent référence à un orateur reconnu pour ses qualités. Expert avéré ou représentant désigné dans un contexte professionnel ou privé ponctuel, il peut ou ne pas être un professionnel des métiers de la communication.

De votre immense expérience professionnelle, avez-vous le sentiment que la hiérarchie a la même perception de la profession que vous ?

C'est une question de point de vue ; car de prime abord, l'un est le collaborateur de l'autre dans l'organigramme. Les dirigeants et les professionnels de la communication ne peuvent pas regarder les choses à partir d'un même siège. Leurs priorités peuvent être différentes.

Les hiérarchies dans nos organisations et entreprises sont très vigilantes sur l'optimisation des ressources, sur la gestion de la réputation, sur le renforcement de leur influence dans leur environnement ainsi que sur les performances opérationnelles qui lui assurent d'atteindre les objectifs assignés.

Des budgets et des responsabilités y sont rattachés ; ce qui fait que la fonction de communication occupe une place importante dans toutes les organisations.

Les niveaux de maturité sont toutefois variables ; c'est ce qui peut expliquer les disparités constatées dans les objectifs stratégiques et les ressources affectées à chaque structure de communication

Selon les enjeux des marchés et la vision des décideurs sur les sujets de communication, les choses peuvent changer.

Je pense en toute sincérité que la hiérarchie a conscience que la communication est plus un centre de coût qu'un centre de profit ! Cela ne va pas changer de sitôt, même si chez de nombreux managers et décideurs, les mentalités évoluent et que la notion d'investissement en communication commence à s'établir.

En résumé, bien qu'il puisse y avoir des divergences de perception, il est essentiel de valoriser et de clarifier notre rôle stratégique au sein de l'organisation pour aligner les attentes et maximiser notre impact à court et moyen terme.

>>> Suite à la page 55

A quel moment de la vie d'une entreprise le communicant est-il plus attendu ? Avant, pendant ou après la crise ?

Le communicant est essentiel avant, pendant et après une crise, mais il est particulièrement attendu pendant la crise pour gérer efficacement la situation et protéger la réputation ainsi que les acquis de l'entreprise.

Avant la crise, anticipation, catégorisation et simulation doivent se conjuguer avec la mise en place de comités, de cartographie et d'outils pratiques de gestion de la crise.

Pendant la crise, son rôle est fondamental pour analyser, coordonner, protéger, accompagner et recourir aux meilleures initiatives dans le timing le plus indiqué en support aux ressources humaines engagées dans la mission.

Après la crise, il est un acteur important de la reconstruction du capital d'image de marque, de la remobilisation des parties prenantes, dans la formalisation des retours d'expérience de même que dans l'évaluation des plans d'actions engagés en prévision des prochaines crises.

Y a-t-il des secteurs d'activités qui demandent l'expertise du communicant plus que d'autres ?

Chaque secteur a ses propres particularités et ses propres défis en matière de communication. Ce qui rend le rôle du communicant fondamental pour que l'impact de l'organisation soit le plus positif possible en intégrant tous les paramètres internes et externes de sa responsabilité avec les risques d'image associés.

Dans le secteur particulier de l'immobilier où les crises sont légions, quel serait l'apport d'un communicant pour stabiliser les rapports entreprises-clients ?

Le secteur de l'immobilier est un système en essor constant avec des acteurs aux prérogatives complé-



mentaires autour d'un Etat qui traduit sa vision et ses enjeux de réglementation.

Le communicant joue un rôle central dans la valorisation de la notoriété des programmes et services ainsi que dans la création du cadre de confiance.

Vu le type d'achat en jeu et les tensions qui peuvent survenir, les rapports entreprises-clients sont à adosser sur une expérience client à rendre distinctive et empreinte de transparence en soutien au marketing et au commercial.

Le capital confiance est l'actif le plus important à préserver pour prévenir, contenir et gérer les crises.

Vos homologues communicants et vous-mêmes regroupés au sein du concept «Le club des communicants» avez décidé de vous retrouver aussi souvent que possible pour, dites-vous, des «causeries entre communicants». A quoi répond cette initiative ?

Cette initiative louable répond à divers objectifs notamment le

développement de compétences, le partage de bonnes pratiques, le Networking, le mentorat ... C'est un modèle de collaboration qui permet la valorisation de la profession, de manière générale en échangeant sur les solutions éprouvées localement pour traiter les préoccupations que nous rencontrons tous dans nos organisations et sur nos marchés.

A qui, de la hiérarchie et de vos homologues communicants, adresseriez-vous un dernier message ?

A mes homologues communicants ! Chers collègues communicants, notre force réside dans notre capacité à partager, à innover et à nous soutenir mutuellement. Continuons à échanger nos meilleures pratiques, à rester informés des tendances et à promouvoir l'importance de la communication dans toutes nos actions. Notre collaboration est la clé de nos succès individuels au service de la performance durable de nos organisations.

■ Interview réalisée par Jules TOUALY

BÂTIMENT / CONTRE LE TOUT BÉTON

LA BIO-ARCHITECTURE EST LA SOLUTION EN AFRIQUE NOIRE

En Afrique Noire, où la climatisation est massivement utilisée, des architectes réinvestissent les techniques de construction traditionnelles. Contre le tout-béton, ils cherchent à élaborer des habitats durables, en harmonie avec leur environnement.

Il est 15 h, le soleil semble plus que jamais rayonner de toute sa puissance. Cette chaleur est amplifiée par le goudron parsemé de nids de poule du quartier d'Adjamé Liberté, plus grande gare d'Abidjan. Fatou Bila, une femme de petite taille, tente de se frayer un chemin dans la foule, tout en essayant d'échapper aux vendeurs des rues. «Tantie, regarde joli pantalon là...», interpelle l'un d'entre eux.

Tant bien que mal, la couturière arrive à échapper au tumulte si particulier de la capitale économique ivoirienne. Elle se dirige vers son habitation, seule maison dans ce quartier résidentiel entouré de tours de plusieurs dizaines d'étages.

Une fois chez elle, Fatou Bila s'empresse de retirer ses chaussures et son vêtement ample, tout en allumant la climatisation. « Il fait trop chaud aujourd'hui ! Avec la clim', il va faire meilleur d'ici peu. » Ce réflexe d'allumer un climatiseur dans une pièce est commun à tous les Ivoiriens qui ont les moyens de s'en offrir un (...)

80 % des matériaux de construction sont importés

À moins d'une centaine de kilomètres d'Abidjan, à Assinie Mafia. Mahoua F. Delafosse vit dans une maison bien différente de celles



qu'on a l'habitude de voir dans cette station balnéaire, composée principalement de résidences secondaires.

« Je ne voyais pas l'intérêt de m'enfermer dans une maison en béton avec la climatisation toute la journée. Je voulais une maison d'inspiration africaine respectueuse de l'environnement », dit-elle.

En Afrique, 80% des matériaux utilisés pour la construction sont importés, selon le ministère du Logement.

« Ici c'est le contraire. 80% des matériaux sont locaux, le reste vient uniquement de matériaux recyclés », raconte Mahoua. Dans cette grande résidence, les murs sont en terre et les carreaux de la piscine recyclés.

« Avant même de commencer à construire la maison, ils ont planté des arbres, mis de côté ceux qui étaient là pour les replacer par la suite. Aujourd'hui, j'aimerais bien que la maison disparaisse derrière la végétation; alors, je continue à planter », poursuit-elle. Éric, lui, vit avec sa femme et ses enfants, dans une maison en bio-architecture, construite il y a tout juste quatre ans.

« Pas besoin de climatisation et

on utilise très peu les lumières artificielles. Ça vaut son prix, mais les coûts sont amortis puisqu'on économise sur la facture d'électricité et qu'on n'utilise pas de peinture ou d'enduit. Sur le long terme ça revient moins cher qu'une maison non durable et puis on a le charme de quelque chose de naturel », détaille-t-il avec le sourire.

« Le logement doit répondre à des problématiques climatiques, sociales, culturelles, en somme, des problématiques de vie. Notre objectif d'architectes est de penser l'habitat de demain et nous sommes intimement convaincus que c'est un habitat qui se doit d'être durable ».

La bio-architecture s'inspire fortement des méthodes de construction traditionnelles utilisant les ressources locales.

Dans les villages où la course de la modernité n'est pas encore arrivée, les constructions en terre répondent aux besoins et contraintes des habitants. Ce sont elles qui inspirent ces architectes qui veulent donner aux Africains la possibilité de vivre dans le confort tout en respectant l'environnement.

▪ Source : messibat international

FACE À LA PROBLÉMATIQUE DE FISSURES OU D'HUMIDITÉ DANS UN LOGEMENT

FAITES APPEL AUX COMPÉTENCES D'UN EXPERT HUMIDITÉ !

Lorsqu'un bien présente des signes d'humidité, comme des moisissures, des tâches noires, ou encore de la condensation, les acheteurs hésitent généralement à investir. Avant d'acquérir un logement humide, l'avis avant acquisition de LAMY expertise vous permet de sécuriser votre investissement, au moyen d'une analyse détaillée de l'humidité.

Le logement que vous avez visité a attiré votre attention. Malgré son potentiel certain, l'humidité ambiante vous fait douter. Les murs et les plafonds sont envahis par les moisissures. Pour en savoir plus sur l'origine de cette humidité, faites appel aux compétences d'un expert humidité. Les conseils de l'expert vous permettent de prendre connaissance de l'état technique du bien, afin de faire le bon choix.

Évaluer la gravité des désordres

En général, la présence d'humidité dans un logement soulève des inquiétudes. En effet, l'humidité favorise les affections respiratoires, plus ou moins grave selon les cas. Ainsi, avant d'acquérir un bien affecté par des problèmes d'humidité, il est primordial d'identifier la cause de ces désordres, tout comme leur gravité. Les moisissures ou les taches sont-elles dues à des infiltrations d'eau par la façade, ou à une défectuosité de la VMC ? L'humidité est-elle la conséquence de mal-façons de la construction ? Le danger présenté par l'humidité varie d'une situation à une autre.



Déterminer la cause de l'humidité

Avant de faire l'acquisition d'un logement humide, il est indispensable d'identifier la cause des problèmes d'humidité. Est-ce un problème de condensation ? L'humidité provient-elle d'infiltrations par la façade ou par le toit ? Quelles réparations sont à effectuer pour traiter définitivement les signes de l'humidité ?

La réponse à ces quelques interrogations permet d'obtenir un avis technique quant à l'état du bien convoité, afin de prendre votre décision en toute tranquillité.

Sécuriser son investissement immobilier

En matière d'immobilier, il est déconseillé d'acheter sur un coup de cœur. Car les mauvaises surprises ne sont pas

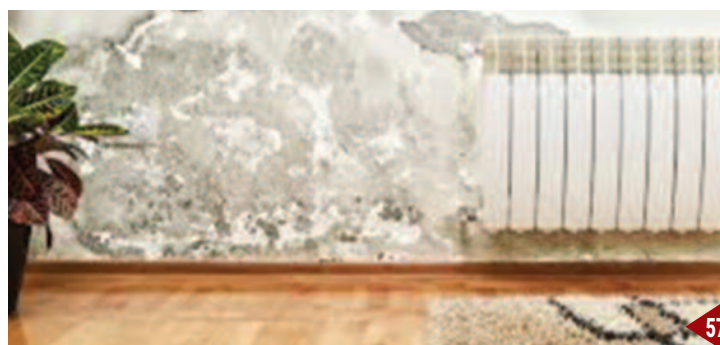


rares ! L'intervention d'un expert neutre et indépendant permet de juger l'état technique du bien, pour pouvoir sécuriser votre décision d'achat.

L'expert humidité identifie la cause de l'humidité et mesure la gravité du phénomène. À l'aide de ses compétences techniques, il vous aide à savoir si l'achat est risqué ou non.

La mission d'expertise se conclut par la remise d'un rapport écrit, faisant état de toutes les observations et conclusions de l'expert. Le rapport d'expertise, une fois signé, engage la responsabilité de l'expert.

▪ Source : www.lamy-expertise.fr



LES MÉTIERS DU PAYSAGE

DES PROFESSIONS AUX FACETTES VARIÉES

Lorsque l'on parle de paysagisme, ce n'est pas juste une question de plantation de fleurs ou de tonte de pelouse. C'est un domaine complexe aux multiples spécialités :

- **Construction paysagère** : Il ne s'agit pas uniquement de planter des arbres. Nous parlons ici de construire des écosystèmes durables, d'installer des éclairages adaptés ou de mettre en place des systèmes d'arrosage efficaces.
- **Création et aménagement** : Cette catégorie se focalise sur la transformation d'un espace. Qu'il s'agisse de créer un jardin zen, d'aménager un parc public ou de concevoir une terrasse végétalisée pour un restaurant.
- **Soin et entretien** : Cette branche est essentielle pour garantir la pérennité des espaces. Elle englobe l'égale, la taille, le fauchage, ou encore l'entretien régulier des jardins.



FORMEZ-VOUS ET EVOLUEZ DANS LE DOMAINE !

Que vous démarriez votre parcours professionnel ou envisagiez une reconversion, le domaine du paysage offre une panoplie de formations adaptées à chaque niveau. Avec des programmes allant du niveau 3 au niveau 7 (CAP, Bac, Licence, diplôme d'ingénieur...), chaque aspirant professionnel trouvera sa voie.

ZOOM SUR QUELQUES PROFESSIONS PHARES

- **Le chef d'équipe** : Il coordonne les opérations sur le terrain, veillant à ce que les projets soient menés à bien selon les spécifications et dans les délais.
- **L'égaleur** : Spécialiste de la coupe des arbres, il garantit leur bonne santé et assure la sécurité des espaces publics.



- **Le jardinier paysagiste** : Qu'il s'agisse de terrains de sport ou de jardins privés, il est le garant de la beauté et de l'entretien de ces espaces.
- **L'infographiste paysagiste** : Mêlant technologie et nature, il conçoit virtuellement des espaces avant leur mise en œuvre réelle.

▪ Source : www.studyrama.com



société immobilière agréée

BINGERVILLE

**Offre
spéciale !**

**En bordure de la voie
internationale Abidjan Lagos**

CITÉ DES DIPLOMATES 2

**Terrains
semi-viabilisés 400 m²**

Site terrassé, borné

Poteaux électriques

Zone habitable

ACD disponible
**Mutation immédiate
chez le notaire**

**A partir de
15
millions
FCFA/ lot**

**Bloc de 5 hectares
disponible pour Mutuelles
ou Groupes constitués**

Call Center

**Siège social : Angré 8^{ème} tranche carrefour Fred et Poppée
à 200 m dans le sens de la 7^{ème} tranche
Facebook : victoireimmobilierci**

**27 22 59 80 40
07 07 63 03 03
05 74 03 55 55
01 73 73 73 95**

RÉGIME SOCIAL

DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS



SCANNEZ-MOI
POUR VOUS ENRÔLER



TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

PAYEZ VOS COTISATIONS SANS FRAIS!

PARTENAIRES



cofina
Compagnie Financière Africaine



Onglet
"Paiements"



*133*166#



#144*453#

Offre soumise à conditions



01 BP 317 Abidjan 01 • Tél. : 27 20 25 20 50 • web : www.cnps.ci • e-mail : info@cnps.ci



LA CNPS, MAINTENANT C'EST POUR TOUT LE MONDE !